



Parc
naturel
régional
des Grands Causses
Une autre vie s'invente ici

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020



Force de proposition

Comment imaginer que 2020, avec ses deux confinements et son climat anxiogène, a pu être une année consacrée à l'avenir ? C'est pourtant bien la réalité pour les équipes du Parc naturel régional des Grands Causses, mobilisées plus que jamais sur la réalisation du projet de Charte 2022-2037, ce document de référence qui dessine le territoire de demain.

Il s'agit là d'un travail considérable et je tiens à saluer tous les techniciens du Parc qui, chacun, ont apporté leur pierre à l'édifice dans leur domaine de compétence. Réparties selon trois axes et 11 orientations, 37 mesures opérationnelles sont désormais définies, fruits d'une minutieuse expertise de terrain et de la concertation la plus large possible. Elles constitueront un guide, une feuille de route, pour la construction d'un territoire-Parc attractif, résilient, durable et toujours plus inventif.

Comme vous le savez, le périmètre du projet de Charte s'étend au-delà du sud-Aveyron : il intègre 26 communes du Lodévois-Larzac, promesse d'une extension historique pour notre Parc naturel régional. Ce « déconfinement » - permettez-moi cette expression porteuse d'espoir - vers le nord de l'Hérault va permettre de bâtir un arrière-pays fort au regard de l'aire urbaine de Montpellier. Un arrière-pays pleinement cohérent, aussi, qui englobera l'intégralité du causse du Larzac et qui est confronté aux mêmes enjeux de vitalité rurale, d'économie, de tourisme durable, de préservation des paysages, de diffusion culturelle ou encore de transition écologique.

La Charte du Parc est donc en bonne voie et il m'appartient, avec plaisir, de saluer le chef d'orchestre de ce vaste projet de territoire, Alain Fauconnier, auquel j'ai eu l'honneur de succéder en septembre dernier. En neuf années de présidence, Alain Fauconnier a donné une dimension nouvelle au Syndicat mixte du Parc des Grands Causses : force de proposition et d'innovation, vivier d'expertises partagées, le Syndicat mixte est désormais un animateur des politiques territoriales, en lien constant avec les communes et intercommunalités qui en sont membres.

Lui succéder n'est pas tâche facile ! Mais je sais pouvoir m'appuyer sur les compétences de toute son équipe, et sur l'implication de tous les élus qui, consécutivement aux élections municipales, composent le conseil syndical. Une belle aventure nous attend et tous savent combien, par tempérament, je tiens à ce qu'elle soit vécue de manière harmonieuse, constructive et solidaire.

Malgré deux confinements, donc, le Parc naturel régional des Grands Causses a poursuivi - à distance et/ou dans le respect optimal des consignes sanitaires - son travail au service du territoire. Ce rapport d'activités 2020 suffira à vous en convaincre. A vous tous, interlocuteurs et partenaires du Parc, habitants et amis du territoire, je souhaite une excellente lecture.

Richard FIOU

Président du Parc naturel régional
des Grands Causses,
Maire de Nant

Sommaire



AMÉNAGEMENT, PAYSAGE ET ÉVALUATION

*SCoT, Paysage, Energies,
Signalétique, Evaluation*

03 > 18



RESSOURCES NATURELLES ET BIODIVERSITÉ

*Gestion et connaissance de l'eau,
Assainissement, Forêts et zones
humides, Faune et flore*

19 > 28



DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

*Dispositifs financiers,
Tourisme durable, Randonnée et
itinérance, Culture et patrimoine*

29 > 42



COMMUNICATION VIE INSTITUTIONNELLE

*Données financières,
syndicat mixte*

43 > 50



***PÔLE
AMÉNAGEMENT, PAYSAGE ET ÉVALUATION***

“ L'année 2020 est une année particulière à plus d'un titre, la crise sanitaire, la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante, un renouvellement important d'élus locaux... Au niveau du pôle Aménagement Paysage Evaluation, nous avons accueilli un nouveau conseiller en énergie partagé, Lucas Peyrottes, qui a remplacé depuis le 1^{er} septembre Luc Champault qui a souhaité réorienter son activité professionnelle vers de nouveaux horizons. Nous lui souhaitons de réussir dans sa nouvelle vie d'entrepreneur !

L'année 2020 a eu pour fil rouge l'élaboration de l'avant-projet de la nouvelle charte du PNR qui a mobilisé toute l'équipe du Parc, et ce, en collaboration étroite avec les services des membres du Syndicat Mixte notamment lors des ateliers thématiques qui se sont déroulés le premier trimestre. Le long travail a abouti à une validation de l'avant-projet de charte le 4 décembre 2020.

Au-delà de cette démarche, le Pôle Aménagement a poursuivi ses actions dans les domaines de l'Aménagement, l'Energie, la Mobilité et le SIG.



Directeur général adjoint

ARNAUD SANCET

05 65 61 46 65 - 06 40 88 56 13

arnaud.sancet@parc-grands-causses.fr

PÔLE AMÉNAGEMENT, PAYSAGE & ÉVALUATION

ARRIVÉE 2020



EDWIGE BOUTET

Chargée de mission mobilité

05 65.61 43 10

edwige.boutet@parc-grands-causses.fr



LUCAS PEYROTTE

Conseiller en énergie partagée

05 65 61 46 69 - 06 70 42 06 04

lucaspeyrottes@parc-grands-causses.fr



ALEXANDRE CHEVILLON

Chargé de mission énergie climat

05 65 61 43 16 - 06 70 44 47 46

alexandre.chevillon@parc-grands-causses.fr



FABIEN DAUNAS

Chargé de mission aménagement et paysage

05 65 61 43 16 - 06 70 44 70 31

fabien.daunas@parc-grands-causses.fr



JEAN-FRANÇOIS RAYMOND

Chargé de mission SIG, signalétique et évaluation

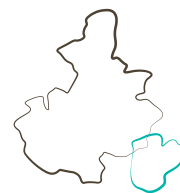
05 65 61 43 56 - 06 70 43 10 27

jeanfrançois.raymond@parc-grands-causses.fr



CHARTRE DU PARC

UN TERRITOIRE EN EXTENSION



Le Parc naturel régional des Grands Causses s'étend au nord de l'Hérault ! La révision de la Charte porte sur un périmètre élargi à 26 communes du Lodévois-Larzac. Cette extension permet d'englober l'ensemble du causse du Larzac au sein d'un territoire de projet, par-delà les frontières administratives des départements.

+ 26 communes	= 119
+ 1 Communauté de communes	= 8
+ 526,3 km ²	= 3 805,65 km ²
+ 14 241 habitants	= 86 115

LA RÉVISION DE LA CHARTE EN 6 DOSSIERS

1

L'ÉVALUATION,

qui examine dans quelle mesure les objectifs de la Charte 2007-2022 ont été atteints



RÉALISÉ



2

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL,

qui étudie l'évolution du territoire actuel et présente le territoire d'extension



RÉALISÉ



3

LA SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION ET DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL,

qui analyse l'impact de la Charte 2007-2022 sur l'évolution du territoire



RÉALISÉ



4

LE PROJET DE CHARTE 2022-2037,

dont vous tenez le résumé entre les mains !

RÉALISÉ



5

LE PLAN DE RÉFÉRENCE,

document cartographique majeur, en lien avec les orientations du Projet de Charte

EN COURS



6

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE,

qui prévient et intègre les conséquences de la Charte 2022-2037 sur l'environnement

EN COURS



TEMPO

DÉCEMBRE 2020

- Arrêt du projet
- Examen préalable et visite des rapporteurs

JUIN 2021

- Avis du Préfet
- Modification du Projet de Charte et de l'Évaluation Environnementale

DÉCEMBRE 2021

- Arrêt du projet
- Enquête publique

MAI 2022

- Arrêt du projet
- Examen final du Ministère

SEPTEMBRE 2022

- Consultations des collectivités
- Approbation par la Région Occitanie

JUIN 2023

- Décret de classement



2296 HEURES (287 JOURS)

TEMPS PASSÉ PAR LES AGENTS



CHARTRE 2022-2037 : LE PROJET PRÊT POUR L'EXAMEN



3 AXES

Axe I

PROTÉGER

Axe II

AMÉNAGER

Axe III

DÉVELOPPER

L'Évaluation de la mise en œuvre de la Charte 2007-2022, le Diagnostic du territoire conjugué à celui du Lodévois-Larzac (périmètre d'extension), la Synthèse des effets de la Charte sur le territoire... et maintenant le Projet de Charte 2022-2037 !

Pierre angulaire de la révision de la Charte du Parc, ce dossier a été arrêté début décembre, validé sur le principe par plusieurs conseils communautaires et adressé à plusieurs instances (Préfecture, Ministère, CNPN, Fédération des Parcs naturels régionaux) pour examen préalable. Ajoutez encore deux autres dossiers de référence : l'Atlas paysager, qui décrit les 33 unités paysagères identifiées sur le territoire d'étude, et le Plan de Référence, document cartographique considérable qui - réalisé grâce au SIG du Parc - synthétise les objectifs et les enjeux de la Charte. Le Projet de Charte préfigure le territoire de demain. Un territoire en extension d'abord, qui va englober 26 communes du Lodévois-Larzac, portant sa population à 86 000 habitants (+14 000). Un territoire cohérent ensuite, puisqu'il intégrera la causse du Larzac dans son intégralité et qu'il est confronté aux mêmes enjeux de ruralité de moyenne montagne. Un territoire dynamique enfin, soudé autour des orientations de la future Charte : protection de la biodiversité, préservation des paysages, sécurisation de la ressource en eau, transition écologique, nouvelles mobilités, cohésion territoriale, attractivité, valorisation des ressources locales et de l'agriculture, développement du potentiel touristique, patrimonial et culturel.

Le projet de Charte, c'est un projet de territoire élaboré par le territoire : il est le fruit d'une large concertation commencée dès 2019 auprès des habitants et des interlocuteurs du Parc naturel régional. Cette concertation a trouvé à se frayer un chemin dans le calendrier un peu chaotique de l'année 2020 : ateliers de travail avec les partenaires, réunions sur les thématiques successives de la culture, du tourisme, de l'attractivité, de la gestion des déchets, de la ressource en eau, de la biodiversité, de la géologie, de l'agriculture... Sans oublier des séances avec les directeurs généraux des Communautés de communes pour faire le point sur l'avancée du projet de Charte. Le tout en présentiel ou à distance, naturellement.



Point d'orgue de cette démarche collective : le comité de pilotage du 1^{er} octobre qui a rassemblé pas moins de 110 personnes au Théâtre de la Maison du Peuple à Millau. État, Région, Département, Communauté de communes et communes, tous représentés, ont pu constater le degré d'avancement du projet de Charte, accueilli de manière très favorable. Une fois finalisé le projet de Charte, les services du Syndicat mixte du Parc vont s'atteler à l'Évaluation environnementale : ce sera l'ultime dossier du processus de révision.



L'Atlas paysager en mode collaboratif

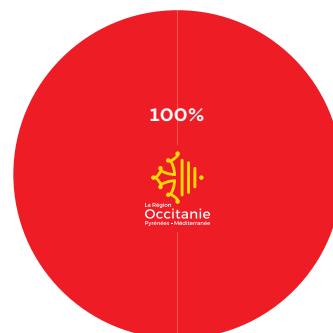
Afin de compléter son Atlas paysager, le Parc des Grands Causses a lancé début avril - forcément par voie numérique - un inventaire collaboratif. Objectif : recenser, grâce aux indications des habitants, les points noirs et les hauts lieux paysagers. D'un côté, les dépôts sauvages, bâtiments en friche, espaces dégradés qui entachent le paysage. De l'autre, les sites emblématiques ou les éléments du patrimoine vernaculaire, qui contribuent à son identité et à son caractère exceptionnel.

Le confinement a peut-être été propice à cette réflexion sur le paysage ! En tout cas, près de 340 internautes ont consulté la carte interactive du Parc. Au terme de l'inventaire, 140 indications ont été effectuées, qui portent sur 59 points noirs et 81 hauts lieux. Cette consultation a permis d'identifier certains sites et de mettre davantage en lumière les enjeux de résorption d'une part, de valorisation d'autre part. Elle s'inscrit dans une démarche de sensibilisation des habitants au paysage, qui a commencé en 2016 avec des ateliers de lecture paysagère dans le cadre du SCoT.

BUDGET

80 000€

FINANCEMENT

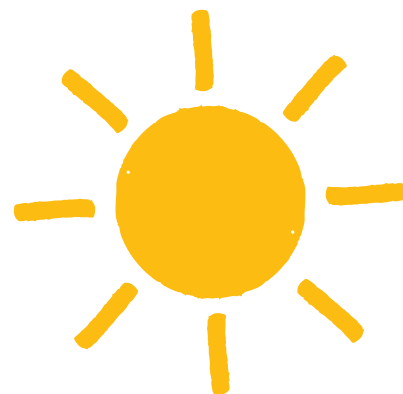


ÉNERGIE & CLIMAT

LE PLAN CLIMAT RAYONNE SUR LE TERRITOIRE

Véritable stratégie de transition écologique pour le territoire, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET, 2019) du Parc se décline peu à peu dans les communautés de communes. Ce PCAET volontariste, qui anticipe les impacts du changement climatique, table sur une baisse de 53% des consommations énergétiques d'ici 2050, une multiplication par 2,6 de la production d'énergie renouvelable, l'atteinte de la neutralité carbone et l'amélioration de la qualité de l'air, avec notamment la diminution de 77% de l'utilisation des produits pétroliers.

Les données relatives au climat, à la qualité de l'air et aux consommations/productions d'énergie font l'objet d'un suivi régulier. Un premier objectif est d'atteindre l'équilibre énergétique en 2022.



DES FINANCEMENTS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un excellent climat entoure le PCAET !

Quatorze de ses 59 actions vont bénéficier du Contrat de Transition Écologique, démarche innovante mise en œuvre par l'État pour coordonner des financements au service des territoires. Parmi ces 14 actions : l'aide à la rénovation énergétique des logements, le déploiement de mobilités douces et alternatives à la voiture individuelle, l'expérimentation d'une filière biogaz carburant pour des véhicules industriels ou agricoles, un projet innovant de production d'hydrogène ou encore l'engagement de la filière Roquefort dans une démarche à énergie positive.

Le Contrat de Transition Écologique porte sur un budget de 4 millions d'euros. Il a été paraphé le 17 janvier en présence de nombreux acteurs locaux et régionaux, avec également un message vidéo d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire.



ECONOMIES D'ÉNERGIE

UN CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Lucas Peyrottes déborde d'énergie et de conseils à partager. C'est ainsi que ce jeune ingénieur a été recruté comme conseil en énergie partagé, après son stage de fin d'études effectué auprès des services du Parc.

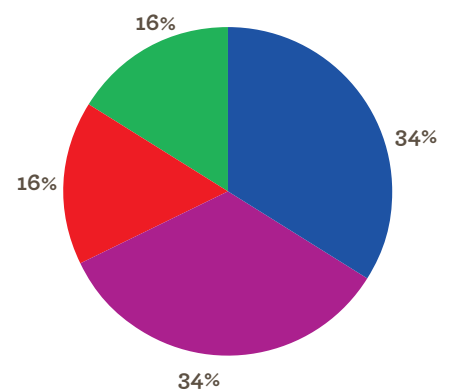
Sa mission : sensibiliser les élus locaux à une gestion plus économe des bâtiments, à l'extinction partielle de l'éclairage public, à la production d'énergie renouvelable (photovoltaïque en toiture par exemple). Tant pour le bien de la transition écologique que pour la réalisation d'économies de fonctionnement dans le budget de leur collectivité. Plusieurs démarches de communication ont été lancées auprès des élus, afin de valoriser l'opportunité que représente le conseil en énergie partagé pour les communes et intercommunalités. Parmi elles : la tenue d'un séminaire autour de la transition énergétique qui a rassemblé une quarantaine de personnes. En termes organisationnels, un travail méthodologique a été engagé avec les partenaires (le SIEDA et Aveyron Ingénierie) pour une bonne lisibilité des élus locaux sur les domaines d'intervention de chacun.



BUDGET

70 800€

FINANCEMENT



COLLECTIVITÉS





RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU LOGEMENT : UN CHEVAL DE BATAILLE

Le résidentiel représente 30% des dépenses d'énergie à l'échelle du territoire mais aussi... un potentiel d'économie significatif : 187GWh sur les 554GWh actuellement consommés sont économisables d'ici 2050 après rénovation des logements au niveau BBC. Aussi, le Parc des Grands Causses accompagne la réhabilitation thermique de l'habitat, qui est l'un des chevaux de bataille de son PCAET. Soit sous la forme d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les logements communaux, soit, pour les logements collectifs, à travers un suivi de travaux et des demandes de subventions. C'est le cas par exemple pour la copropriété Aubrac-Lévézou à Sévérac d'Aveyron, dont les travaux, qui portent sur 30 logements pour une économie d'énergie prévisionnelle de 50%, sont maintenant achevés.



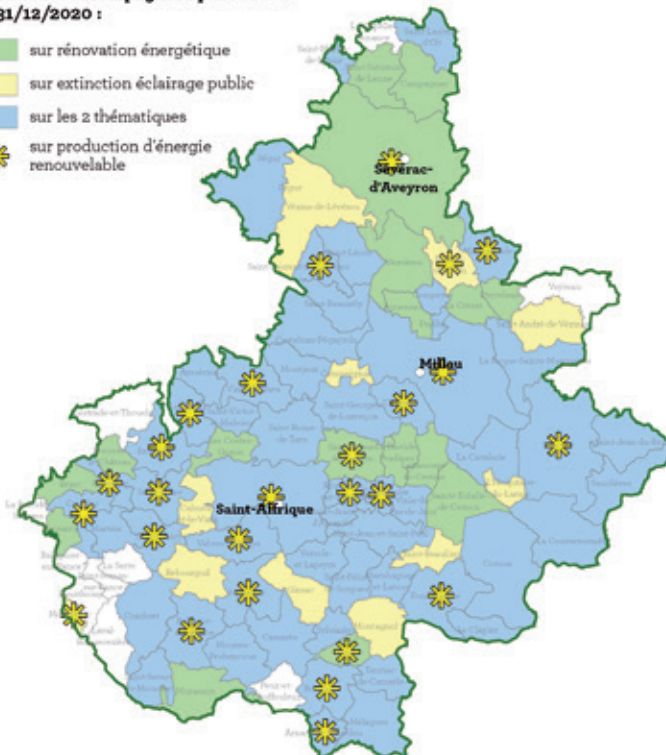
L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC VAUT BIEN UN COUP DE PROJECTEUR

Le journal Le Parisien a consacré, en septembre, un article au travail de sensibilisation du Parc auprès des communes. Sur les 93 communes du territoire, 35 ont d'ores et déjà adopté cette démarche économique qui, de plus, permet de résorber la pollution lumineuse de nuit. Ces efforts ont une incidence réelle : une baisse des consommations de 2,5GWh et une économie de 400 000€ sur l'ensemble du territoire Parc.

Pour l'heure, huit autres communes étudient, avec l'aide de Lucas Peyrottes, la possibilité d'éteindre elles aussi l'éclairage public sur une partie de la nuit. A ce rythme, le territoire aura bientôt la tête dans les étoiles !

Communes accompagnées par le Parc au 31/12/2020 :

- sur rénovation énergétique
- sur extinction éclairage public
- sur les 2 thématiques
- sur production d'énergie renouvelable

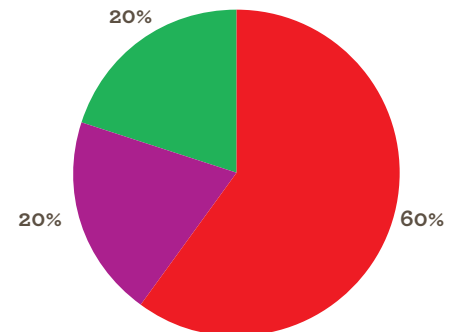


Carte réalisée par le Parc naturel régional des Grands Causses | Janvier 2021 | Échelle des communes (BD CARTO® et BD TOPON® IGN 2021).

BUDGET

36 000€

FINANCEMENT



COLLECTIVITÉS



UN NOUVEAU SERVICE PUBLIC



Le Parc des Grands Causses va disposer, en ce début 2021, d'un Guichet unique de la rénovation énergétique. Un service public créé par la Région pour la rénovation du logement et la transition écologique.

L'Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, qui a l'ambition d'être la première région européenne à énergie positive, œuvre en lien avec les territoires. Elle a lancé, à l'été, un appel à manifestation d'intérêt pour la création de ces guichets uniques. Ceux-ci auront vocation à conseiller les habitants sur les aides financières en matière de rénovation énergétique de l'habitat, à envisager avec eux des scénarios de travaux possibles, à les accompagner dans leurs démarches d'urbanisme, à veiller à la conformité du chantier. Ce service s'adresse également aux syndicats de copropriété.

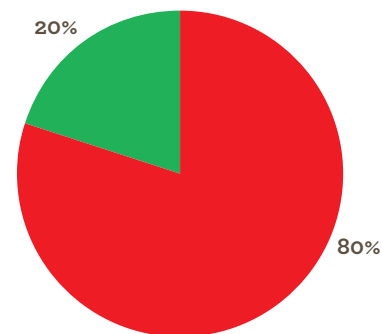
Le Parc des Grands Causses a candidaté en compagnie de son homologue de l'Aubrac. Avec succès ! L'annonce a été officialisée le 9 décembre par la Présidente de Région, Carole Delga, au forum européen Energaia de Montpellier.

L'ouverture de ce service public s'accompagne de la création de deux emplois (et d'un troisième en Aubrac), non délocalisables. Le Guichet unique favorisera l'atteinte des objectifs du Plan Climat du Parc des Grands Causses, qui table sur la rénovation énergétique (BBC) de plus de 21 000 logements à l'horizon 2050.

BUDGET

15 000€

FINANCEMENT



À SAVOIR

SEPTEMBRE 2020

le Parc des Grands Causses est sélectionné pour organiser les rencontres TEPOS, Territoires à énergie positive, en septembre 2021.

Un comité de suivi est mis en place en novembre.



ROQUEFORT AFFINE SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

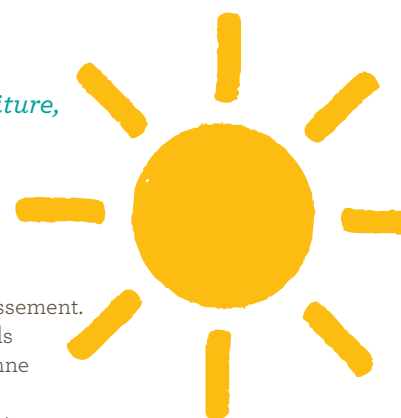
Installations photovoltaïque, renouvellement de chaufferies : les entreprises de la filière Roquefort s'engagent volontairement en faveur de la transition énergétique. Elles ont été accompagnées par le Parc, qui a notamment signé avec Société des Caves une convention de partenariat. Une étude solaire et bois énergie a également été conduite dans le cadre d'un projet universitaire.



DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

LE TERRITOIRE S'EXPOSE AU SOLEIL

*26 bâtiments publics équipés de panneaux photovoltaïques en toiture,
une puissance cumulée de 808 kW... et ce n'est pas fini !*



Au total, 70 équipements communaux et intercommunaux seront dotés de ces installations solaires, pour une puissance totale de 2304kW. Le résultat d'une dynamique impulsée par le Parc des Grands Causses en faveur de la transition écologique.

Tout a commencé par une étude de potentiel : il s'agissait de recenser, sur tout le territoire, les toitures de bâtiments publics pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques. Dans la continuité, le Parc a proposé deux formules aux collectivités, deux solutions leur permettant d'agir concrètement et rapidement en faveur de la production d'énergie renouvelable.

Première formule : la mise en place et la coordination d'un groupement de commande. Par ce biais, les communes investissent elles-mêmes dans les installations et perçoivent en conséquence les recettes liées à la production électrique. Le groupement de commande permet d'attirer des opérateurs qui ne candidateraient pas forcément s'il s'agissait d'un marché communal. Sept communes ont adhéré à ce groupement : Millau, Rivière-sur-Tarn, Saint-Laurent-du-Lévézou, Le Truel, Montlaur, Tournemire, Vabres-l'Abbaye.

Seconde possibilité : le tiers-investissement. Les communes louent les surfaces des toitures (3€ le mètre carré en moyenne par an) à un opérateur qui assure leur désamiantage, leur étanchéité et l'équipement en panneaux. Onze communes ont opté pour cette solution : Arnac-sur-Dourdou, Belmont-sur-Rance, Brusque, Fayet, Montfranc, Nant, Saint-Affrique, Saint-Juéry, Saint-Rome-de-Cernon, Sévérac d'Aveyron. La société retenue pour ces travaux, Avento, a créé une SAS dédiée au projet, « Soleil des Grands Causses », en s'engageant à en ouvrir le capital jusqu'à 49% à la SCIC Sud Energia, coopérative citoyenne créée localement en sud-Aveyron sous l'impulsion du Parc.

D'ores et déjà, des structures telles la mairie d'Arnac-sur-Dourdou, la maison des activités de Rivière-sur-Tarn, l'école de Nant, le gymnase de Saint-Affrique, le presbytère de Vabres-l'Abbaye ou les écoles Jean-Henri-Fabre, du Crès et du Puits de Calès à Millau sont équipées à la date de décembre 2020. Pour d'autres, les travaux sont en cours ou commenceront au deuxième semestre de cette année 2021.

LE DÉVELOPPEMENT DU PHOTOVOLTAÏQUE SUR LES TOITURES DES BÂTIMENTS PUBLICS

Début 2019 : études et marché public réalisés par le Parc naturel régional des Grands Causses

Eté 2019 : marché d'exécution attribué et engagements signés dans la foulée

Automne 2019 : études techniques, autorisation d'urbanisme et demande de raccordement au réseau

Novembre 2019 à mi 2021 : réalisation des travaux par des entreprises locales

71

TOITURES

2,5_{GWH}

DE PRODUCTION
ANNUELLE
(ÉQUIVALENT À 250 000
LITRES DE FIOUL PAR AN)

3,5 À 4

MILLIONS D'EUROS
DE TRAVAUX

3

EMPLOIS CRÉÉS
LOCALEMENT
POUR LA POSE
ET L'ENTRETIEN
DES CENTRALES



Ecole JH Fabre - Millau



Office de Tourisme
Rivière-sur-Tarn



Ecole maternelle - Saint-Affrique



Salle des fêtes - Saint-Laurent du Lévézou



Gymnase - Belmont



Ecole - Nant

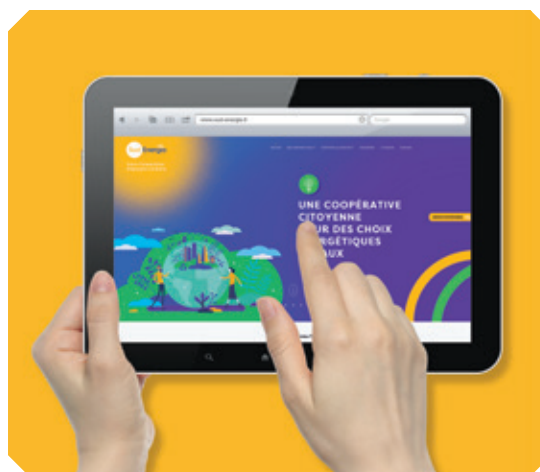


SOLEIL, VENT, BIOMASSE, EAU

Le Parc accompagne plusieurs porteurs de projet sur le territoire, tant dans les domaines de l'éolien (au stade de contacts) que du photovoltaïque au sol (travail sur un financement participatif), du bois énergie (dont la mairie de Saint-Laurent d'Olt pour un réseau de chaleur), de la micro-hydroélectricité (suivi et aide administrative pour deux micro-centrales en phase d'études).

Sud Energia, pour des énergies renouvelables et citoyennes

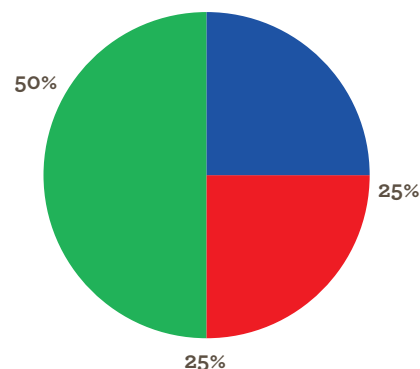
Créée en juin 2020 par 15 citoyens, Sud Energia, est une coopérative d'épargne solidaire qui entend accompagner la stratégie de transition écologique portée à l'échelle du territoire. Sa création a été accompagnée tout du long (montage, formations, aide juridique, communication...) par le Parc naturel régional des Grands Causses. Elle monte en puissance rapidement puisqu'elle compte désormais 50 associés. Son principe ? Permettre aux citoyens de participer au capital des projets d'énergie renouvelable et d'influer sur leur gouvernance. Il s'agit d'encourager des projets respectueux des paysages et des ressources naturelles. Parallèlement aux documents de planification du Parc, qui édictent des conditions strictes à l'implantation de projets (éolien, photovoltaïque au sol), Sud Energia incarne une volonté claire de citoyens : développer les énergies renouvelables en harmonie avec le territoire et en cohérence avec ses valeurs. Sud Energia est une démarche locale, pour un ancrage local des projets d'énergie renouvelable générant eux-mêmes des retombées locales. Comme le souligne le président de la coopérative, Christian Albinet, « Notre coopérative garantit à nos associés et nos concitoyens l'équilibre entre l'écologie et l'économie ». Sud Energia va véritablement commencer son activité en ce début 2021, avec une première collecte d'épargne citoyenne et le lancement d'animations sur le territoire.



BUDGET

50 000€

FINANCEMENT



À SAVOIR

Le Parc a intégré, dans son SCoT, un schéma de développement des énergies renouvelables électriques, qui encadre l'éolien et le photovoltaïque au sol (300MW et 150MW respectivement) et impose aux sociétés exploitantes d'ouvrir leur capital social aux collectivités, à hauteur minimum de 35%. L'enjeu aujourd'hui est d'engager des études juridiques et économiques pour la création d'un fonds d'investissement territorial. Plus largement, le Parc accompagne des porteurs de projet et collectivités pour l'intégration de financements participatifs (analyse de modèles économiques, pactes d'actionnaires...). A ce jour, plusieurs projets éoliens sont autorisés et 5 à 6 installations de photovoltaïque au sol sont en cours de développement à Aguessac, Saint-Beauzély, La Cavalerie, La Couvertorade, Sévérac d'Aveyron, Belmont, Calmels et le Viala.





MOBILITÉS DOUCES

ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE : LE PARC EST "MOTEUR"

En zone rurale de moyenne montagne, la dépendance des habitants à la voiture individuelle est une réalité difficilement contournable. Pour la transition écologique et l'amélioration de la qualité de l'air, il appartient au territoire d'inventer des solutions de mobilités douces d'une part, alternatives à l'autosolisme d'autre part. Le Parc naturel régional des Grands Causses se positionne aux avants-postes de l'écomobilité sur son territoire. Il déploie des dispositifs, favorise de meilleures coordinations, expérimente et innove :

1 ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS ET DES ENTREPRISES

- ◆ animation de 3 plans de déplacement inter-entreprises, à Saint-Affrique, La Cavalerie et Aguessac (Séviigné)
- ◆ accompagnement des collectivités pour la mise en œuvre du schéma directeur vélo
- ◆ formation avec l'IFSTAR sur les modes de communication en faveur de changements de comportements vers l'écomobilité.
- ◆ organisation d'une journée d'information sur le télétravail et le covoiturage avec la CCI

2 PRÊT DE VÉLOS

- ◆ plus de 55 prêts gratuits de vélos à assistance électrique aux habitants (3VAE et 1 VTTAE à Millau, 2 VAE à Saint-Affrique), aux communes, aux professionnels, malgré la crise sanitaire

3 AUTOPARTAGE

- ◆ plus de 190 locations de véhicules en autopartage pour plus de 7700km parcourus. 43 personnes sont inscrites au service d'autopartage Citiz pour lequel le Parc met à disposition trois véhicules (deux à Millau, un à Saint-Affrique). Le déploiement du service est à l'étude avec, à terme, 20 véhicules répartis sur le territoire.

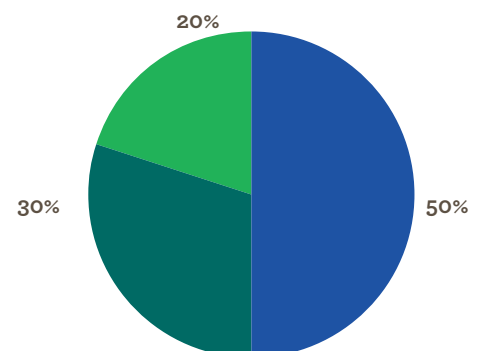


- ◆ un travail sur le déploiement coordonné de trois solutions sur tout le territoire : Rézopouce/Rézo Pro / Rézo Seniors, travail que la pandémie a immanquablement freiné

BUDGET
MOBILIS
(FRENCH MOBILITY)

200 000€

FINANCEMENT



ÉCOMOBILITÉ

L'écomobilité en milieu rural, cela suppose un maillage efficace de solutions coordonnées. A commencer par un meilleur cadencement des transports collectifs, afin qu'ils répondent vraiment aux besoins des habitants et permettent des correspondances train-car. Mais aussi par la mise en place de pôles multimodaux dans des lieux stratégiques, par exemple à Millau, à la gare routière, et à Saint-Affrique. Il s'agit d'aménager des solutions (parking vélos, aires de covoiturage, etc.) qui rendent vraiment possibles les déplacements autrement qu'en voiture individuelle. Le Parc des Grands Causses accompagne aussi bien le cadencement que la mise en place de ces pôles, en travaillant sur les itinéraires, les fréquences, les tarifs du service public Occitanie Transports liO et l'information liée aux changements d'horaires.





REZOPOUCE EN TERRE HOSPITALIÈRE



Et de 37 ! Une nouvelle commune a rejoint Rezipouce en 2020 : L'Hospitalet-du-Larzac. Rezipouce est une solution d'autostop sécurisé, avec inscription sur le web. Ses utilisateurs peuvent faire du stop en toute confiance en se postant aux arrêts Rezipouce qui essaient le long des routes sud-aveyronnaises depuis près de cinq ans. De Coupiac à Nant, de Saint-Izaire à Peyreleau et de Saint-Beauzély à Cornus, ce sont près de 40% des communes du territoire qui, sous l'impulsion du Parc des Grands Causses, ont adhéré à ce réseau. Avec l'arrivée de L'Hospitalet, la Communauté de communes Larzac et Vallées y figure en bonne place !



AMÉNAGEMENT

POUR DES COMMUNES AU CŒUR BATTANT



A la demande des collectivités, le Parc naturel régional les accompagne dans leur projet de requalification et de revitalisation des centres-bourgs. Démarche en phase avec les objectifs d'attractivité et de cohésion territoriale contenus dans le SCoT et accentués dans le projet de future Charte. Les contrats bourg-centre de La Cavalerie et de Salles-Curan sont lancés, avec un premier comité de pilotage le 4 décembre.

Dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, les équipes du Parc interviennent de façon plus opérationnelle sur :

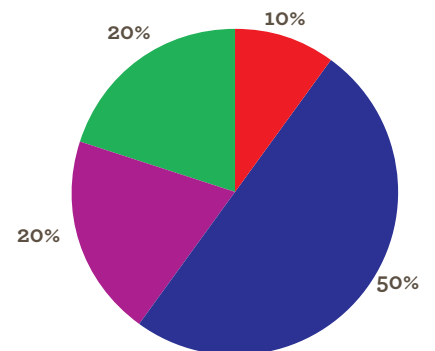
- ◆ des interventions relatives à l'espace public à Camarès, Belmont sur Rance et Saint-Rome-de-Tarn en lien avec le Département et le CAUE
- ◆ les démarches des communes avec l'Etablissement Public Foncier Occitanie (avec lequel le Parc a une convention cadre), à Saint-Rome-de-Tarn comme à La Cavalerie, en appuyant l'achat de biens pour la création de logements en centres-bourgs.
- ◆ la rénovation de bâtiments en centres-bourgs, à travers des études énergétiques sur des bâtiments publics et d'études fonctionnelles avec Aveyron Ingénierie.



BUDGET

50 000€

FINANCEMENT



COLLECTIVITÉS



AMÉNAGEMENT : DES PROJETS BIEN ACCOMPAGNÉS



Grâce à l'expertise de ses chargés de mission et techniciens, et en soutien aux communes et intercommunalités notamment rurales, le Parc accompagne des projets d'aménagement, en cohérence avec les orientations de son SCoT. Ces projets se rapportent aussi bien à l'urbanisme qu'au patrimoine, à l'intégration des énergies renouvelables, à la préservation paysagère, à la protection forestière et au tourisme durable.

- ◆ Accompagnements et conseils pour les PLUI de Monts Rance et Rougier, Muses et Raspes du Tarn et du St-Affricain.
- ◆ Désimperméabilisation, à Saint-Affrique, du quartier Jules-Ferry et des deux groupes scolaires : développement du projet et coordination pour le dossier de candidature auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- ◆ Éco-hameau à Compeyre, accompagnement des porteurs de projet
- ◆ Site Patrimonial Remarquable à Saint-Rome-de-Tarn : engagement de la démarche en lien avec la commune, le SDAP, le CAUE Aveyron et Aveyron Ingénierie.
- ◆ Énergies renouvelables : intégration des enjeux paysagers dans la démarche prospective de RTE (S3R EnR notamment) ; réflexions avec la Communauté de communes Larzac et Vallées et Enedis pour le développement des énergies renouvelables dans le paysage reconnu du Larzac ; à l'aire de Brocuéjols (Millau) et à Aguessac, accompagnement de l'intégration paysagère des centrales photovoltaïques en lien avec l'État
- ◆ Enfouissement de réseaux électriques : constitution des dossiers de demande de financement pour les communes de Broquiès, Compeyre, Saint-Martin-de-Lenne, Sauclières et Verrières, en lien avec la Région Occitanie et le SIEDA
- ◆ Collectivités forestières : réflexion pour leur accompagnement en Occitanie face au réchauffement climatique et aux risques d'incendie.



34

PROJETS PUBLICS, PRIVÉS OU ASSOCIATIFS
conseils/accompagnements/expertises/programmations/AMO pour aménagements, réhabilitations, intégrations paysagères... de sites touristiques, d'équipements collectifs, d'espaces publics, de végétalisation, de rénovations de patrimoine ou de développement des EnR.

84

RÉDACTIONS D'AVIS SUR DOSSIERS
(dont 60 projets d'électrification examinés pour le SIEDA)



projet salle polyvalente Combret



projet liaisons inter quartiers à Aguessac



projet d'aménagement d'une base de loisirs à St Rome de Tarn



À SAVOIR

PRÉCIEUSE PIERRE

Le Parc s'attache à promouvoir la pierre comme ressource locale et opportunité de développement d'une filière territorialisée. Sa démarche n'a pas échappé à la Fédération des parcs naturels régionaux qui, pour un film sur la valorisation de la filière pierre par les parcs de la région Occitanie, a tourné cet été à Compeyre, village médiéval possédant de nombreuses caves à fleurines.

Ces caves privées, mises à disposition de l'association des Sampettes, en partenariat avec la communauté de communes Millau Grands Causses, sont réhabilitées pour permettre la vinification de grands crus d'Occitanie. Avec le Département de l'Aveyron, le Parc naturel régional porte un projet de chantier-pilote autour de la pierre, son démarrage est espéré en cette année 2021.



OSER LA LAUZE

Vers un regain de la lauze des Grands Causses ? Cette pierre, qui couvre quelques-unes des plus belles bâtisses - jasses et fermes notamment - du territoire, manque aujourd'hui cruellement à l'échelon local. Mais une dynamique émerge en sa faveur : l'association des Artisans Lauziers Couvreur vient de solliciter le Parc pour l'aider à créer des micro-carrières. Démarche relativement simple au plan administratif dès lors que l'exploitation n'excède pas cinq années et que le volume maximal atteint 500m³, pour un usage ciblé. Dans un premier temps, le Parc procède à des analyses environnementales sur les secteurs identifiés par les lauziers, sur le plateau du Larzac et étudie la typologie du cadastre pour inventorier des sites anciens d'extractions, potentiellement réactivables.

ZAP VALLÉE DU TARN : LE TEMPS DES RÉCOLTES



La Zone Agricole Protégée de la vallée du Tarn est finalisée ! Attentif à maintenir l'activité agricole et à endiguer l'artificialisation des sols, le Parc naturel régional a mis en place cette procédure pour préserver les vignobles, vergers et jardins maraîchers. La ZAP couvre plus de 1000ha sur 17 communes entre Peyreleau et Broquiès. Suivi de l'enquête publique et renseignement aux habitants, ajustement des zones, mise en adéquation avec le PLUi, suivi administratif avec la DDT... Autant d'étapes qui ont débouché sur la présentation du projet aux nouvelles équipes municipales et sur des délibérations en sa faveur.

➤ + de 1000ha
ET 17 COMMUNES COUVERTES

SCoT Lévézou : un travail massif

À peine validé son SCoT (schéma de cohérence territoriale), le Parc des Grands Causses a accompagné le PETR Lévézou dans la réalisation du sien ! Une démarche qui s'approche de son épilogue puisque l'approbation du SCoT du Lévézou est prévue pour le printemps 2021.

Après l'arrêt de ce SCoT en janvier 2020 par le PETR Lévézou, a commencé la phase de consultation des personnes publiques associées et de l'Autorité environnementale qui, en raison de la crise sanitaire, a été prolongée jusqu'au mois d'août. Le 26 juin, la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) a rendu un avis favorable. Puis plusieurs réunions ont permis de préparer le mémoire de réponses à joindre à l'enquête publique. Un travail associant Aveyron Ingénierie, le PETR, le Parc des Grands Causses et l'organisme Octéha. L'enquête publique a eu lieu du 30 novembre au 5 janvier 2021.



À SAVOIR

Orchestrator du SCoT du sud-Aveyron, le Parc naturel régional rend des avis quant à la conformité des documents d'urbanisme avec celui-ci. Il apporte également une aide aux Communautés de communes Muse et Raspes du Tarn, Roquefort Saint-Affricain Sept Vallons et Monts Rance et Rougier pour la révision de leur PLU, toujours en adéquation avec le Schéma de Cohérence Territoriale.

Observatoire des territoires par le paysage

Non content d'avoir mené à bien son Atlas paysager pour la future Charte, le Parc contribue aussi à la réflexion inter-Parcs de la région Occitanie, en lien avec la DREAL, pour l'animation et la mise en avant des différents Observatoires des territoires par le paysage ! Dans ce cadre, il a renseigné la base de données de l'Observatoire et reconduit une campagne de photographies au cours de 2020.

Signalétique d'information locale : dans la bonne direction

En 2020, le sud du territoire a fortement harmonisé sa signalisation d'information locale (SIL) ! Le Parc assume une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des Communautés de communes pour la mise en place d'une signalétique harmonisée sur le territoire. Une opération qui vise à résorber la pollution visuelle induite par la publicité de bord de route. Sur la Communauté Monts Rance et Rougier, des supports ont été posés à Camarès, Gissac, Sylvanès, Montlaur, Belmont-sur-Rance et Combret. Des repérages (carrefours, entreprises et services à équiper) et préparatifs ont été effectués sur dix autres communes : Montagnol, Tauriac-de-Camarès, Arnac-sur-Dourdou, Brusque, Peux-et-Couffouleux, Mounès-Prohencoux, Murasson, Saint-Sever-du-Mousiter, ainsi que des prises de contact initiales sur Laval-Roquecezière et Pousthomy.

Sur l'intercommunalité Larzac et Vallées, l'opération d'harmonisation de la SIL s'est achevée par l'installation de supports au Viala-du-Pas-de-Jaux, à Marnhagues-et-Latour, Saint-Jean-Saint-Paul, Saint-Beaulize, Fondamente et Cornus. Et d'ores et déjà, de nouveaux ensembles SIL sont en préparation pour le centre du village de Fondamente !



***PÔLE
RESSOURCES NATURELLES
ET BIODIVERSITÉ***

“ Une année bien particulière qui a permis à l'équipe du pôle ressources naturelles et biodiversité de travailler de façon accrue sur la nouvelle Charte. Le confinement a permis d'avancer et de se consacrer uniquement à la rédaction des mesures et orientations de la Charte.

Les autres actions engagées ont pu être menées à bien sauf l'opération concernant les « prairies fleuries » décalée d'un an du fait de l'annulation de l'organisation du « Salon International de l'Agriculture 2021 » à Paris.

Le service SPANC a été perturbé également durant quelques semaines avant de pouvoir reprendre les visites en respectant le protocole sanitaire exigé.

L'équipe a donc pu s'adapter et continuer ses missions grâce la mise en place du télétravail et l'organisation des réunions via la visioconférence.



Directeur général adjoint

LAURENT DANNEVILLE

05 65 61 43 59 - 06 37 58 72 03

laurent.danneville@parc-grands-causses.fr

PÔLE RESSOURCES NATURELLES & BIODIVERSITÉ



CHRISTOPHE APOLIT

Assistant de gestion hydrogéologue

05 65 61 43 67 - 07 86 93 53 22

christophe.apolit@parc-grands-causses.fr



JÉRÔME BUSSIÈRE

Chargé de mission biodiversité, forêts, zones humides

05 65 61 43 12 - 06 70 42 23 88

jerome.bussiere@parc-grands-causses.fr



NAÏMA CATZ

Chargée de mission PAPI

05 65 61 43 19

naïma.catz@parc-grands-causses.fr



CÉLINE DELAGNES

Chargée de mission rivières

05 65 61 43 65 - 07 86 93 35 72

celine.delagnes@parc-grands-causses.fr

• DÉPART NOVEMBRE 2020 •



LAURE JACOB

Chargée de mission milieux naturels, faune, flore

05 65 61 43 60 - 06 70 41 82 99

laure.jacob@parc-grands-causses.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



ALEXANDRE GREFFIER

Technicien SPANC

05 65 61 43 55 / 06 47 75 35 42

alexandre.greffier@parc-grands-causses.fr



SYLVAIN COULY

Technicien SPANC

05 65 61 43 18 / 06 85 26 08 33

sylvain.couly@parc-grands-causses.fr



MAXIME PETRAUD

Technicien SPANC

05 65 61 43 50 / 06 47 75 30 78

maxime.petraud@parc-grands-causses.fr



FLORENT PRADEILLES

Technicien SPANC

05 65 61 43 68 / 06 47 75 30 80

florent.pradeilles@parc-grands-causses.fr



ALICIA MALCLES

Chargée de mission rivières

05 65 61 43 68 - 06 31 09 09 69

alicia.malcles@parc-grands-causses.fr



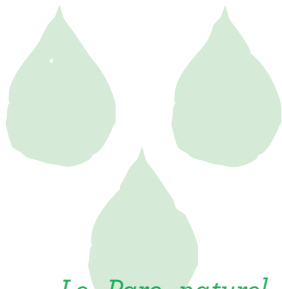
SYLVIE SERRE

Secrétariat

05 65 61 43 14

spanc.pnrgc@parc-grands-causses.fr

• ARRIVÉE 2020 •



L'EAU

ÉTUDE HYDRO MONTS LACAUNE

Le Parc naturel régional poursuit ses études pour une connaissance hydrogéologique fine du milieu souterrain. Après les Causses (Larzac, Sauveterre-ouest, Noir, Rouge, Guilhaumard) et l'avant-causse saint-affricain, le pôle Ressources naturelles et biodiversité a commencé ses investigations dans les monts de Lacaune. La crise sanitaire, toutefois, a fortement réduit le diagnostic de terrain.



Études hydrogéologiques : au tour des monts de Lacaune

La poursuite de l'étude doit permettre, par exemple, de mieux comprendre le fonctionnement des sources thermo-minérales (Prugnes, Le Cayla) et d'apprécier la pertinence d'une reprise des sources d'Andabre et de Sylvanès, aujourd'hui à l'abandon malgré le bon état de conservation des forages d'exploitation. Les débits ont pu être mesurés avec une précision raisonnable au moyen d'un seau ou de l'instrument ACDP, sauf pour certaines sources à faible comme à fort débit où seule une estimation visuelle a pu être effectuée, affinée par les données bibliographiques et études hydrologiques existantes.



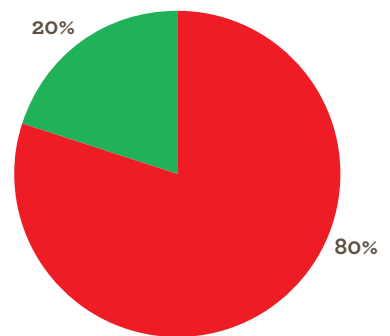
Pour bien comprendre l'hydrogéologie des monts de Lacaune, il importe donc de pouvoir réaliser des investigations plus poussées (traçages, études géomorphologique, géologique et hydrogéochimique, jaugeages), à l'image des précédentes études. Cela permettra notamment de délimiter avec précision les bassins d'alimentation, donc de maintenir la qualité de la ressource. Les études hydrogéologiques du Parc fournissent des données précieuses pour la protection de la ressource et la sécurisation de la desserte en eau potable.



BUDGET

12 875€

FINANCEMENT



DES DONNÉES DE SOURCE FIABLE

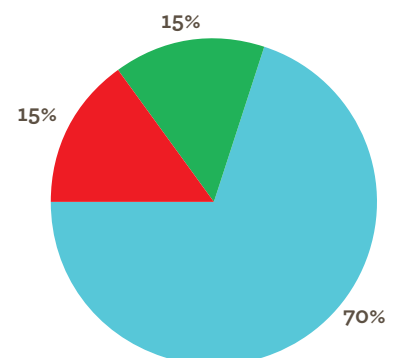
22 stations de mesures qualitative, 44 de mesures quantitatives : le Parc naturel régional possède un réseau opérationnel pour la surveillance de la ressource en eau. Au cours de 2020, plusieurs actions spécifiques ont été menées :

- ◆ un traçage de la fromagerie coopérative Les Bergers du Larzac, dans le cadre de la révision du périmètre de protection AEP sur la commune de Creissels
- ◆ le suivi des nitrates des sources du Taurin (Saint-Rome-de-Tarn) et Hermilix (Versols-et-Lapeyre)
- ◆ une assistance à l'Épage (Etablissement public d'aménagement et de gestion de l'eau) du Viaur pour l'installation de quatre stations de mesures
- ◆ une assistance à la commune de Mostuéjols pour sa procédure de périmètre de protection, avec mise en place d'une station de mesure des débits en juin, d'un suivi de la turbidité de l'eau en octobre et d'un suivi mensuel des nitrates à partir d'octobre également
- ◆ une assistance à la Communauté de communes Millau Grands Causses pour un traçage à la décharge du Roubelier.

BUDGET

120 000€

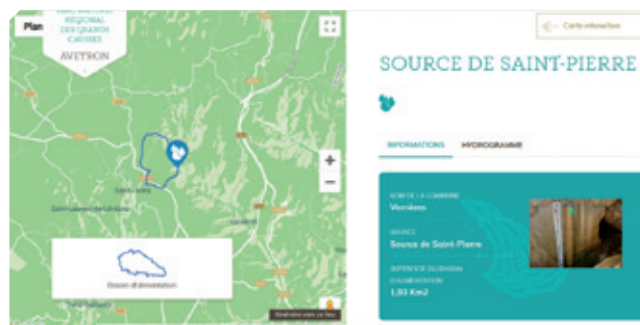
FINANCEMENT





CARTE HYDRO : LA CARTE TRANSPARENCE

Les citoyens accordent de plus en plus d'attention à la protection de l'eau, à la santé et à l'environnement. Aussi, le Parc des Grands Causses a mis en ligne, en novembre, une carte hydro interactive. Celle-ci apporte aux internautes toutes informations nécessaires sur l'état des sources d'approvisionnement en eau potable : débit annuel, qualité de l'eau, bassin d'alimentation du captage, communes desservies... Un vrai partage de données, qui permet de valoriser les nombreuses études du Parc dans le domaine de la ressource en eau. Les valoriser... et les vulgariser ingénieusement : par exemple, les teneurs en magnésium et en calcium sont comparées avec celles d'une bouteille d'eau minérale ! Désormais, les sources du territoire sont, pour les habitants, d'une transparence totale.



PAPI TARN-DOURDOU-RANCE : POUR LA GESTION DU RISQUE DE CRUES



Le Parc porte le PAPI Tarn-Dourdou-Rance, outil opérationnel pour la gestion intégrée du risque inondation, sur une unité hydrographique étendue sur 1800km². Il couvre plus de la moitié occidentale du territoire et déborde sur le Lévézou comme sur le département voisin du Tarn, soit 61 communes au total.

La mise en œuvre du PAPI se poursuit en liaison avec le Syndicat de rivière Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance, né en janvier 2020 du regroupement du syndicat du Rance, du syndicat Sorgues-Dourdou et du secteur du Tarn entre Saint-Rome et Trébas, pour porter la gouvernance Gemapi à l'échelle de ce bassin versant hydrographique.

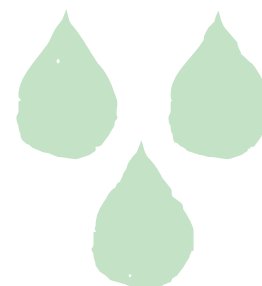
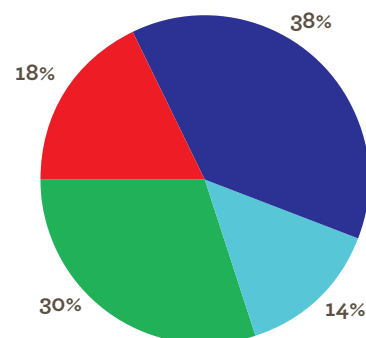
Actions en cours :

- ◆ un plan de communication en vue d'un PAPI complet, dont la définition a été confiée au centre de recherche montpelliérain Mayane. Une concertation avec les nouveaux élus du territoire est prévue en ce début d'année
- ◆ un appui aux communes pour l'élaboration de leurs Plans communaux de sauvegarde (PCS) et la commande de 40 panneaux signalétiques « Parking inondable - restez vigilants »
- ◆ la continuation des études hydrauliques pour une meilleure connaissance du risque inondation et de la vulnérabilité
- ◆ l'achat groupé et la pose de batardeaux pour 54 habitations. L'opération vise à équiper des résidences situées en zone inondable sur les communes de Saint-Affrique, Vabres-l'Abbaye et Coupiac, frappées respectivement par les crues de la Sorgues et du Dourdou en novembre 2014, du Mousse en 2018. Ces habitations ont fait l'objet, dans un premier temps, d'un diagnostic gratuit avec préconisations. Les commandes de batardeaux portent sur un montant de 200 000€ TTC. Leur installation a commencé en septembre.

BUDGET ANIMATION 2020

60 000€

FINANCEMENT





LE SPANC



Pour assainir tous les dispositifs d'assainissement

Au service de la santé publique et de l'environnement, cinq techniciens du Spanc examinent les installations d'assainissement autonome sur 67 communes du territoire et en instruisent les dossiers de réhabilitation.

← **213** →
DISPOSITIFS RÉHABILITÉS
DEPUIS 2016

← **89 975€** →
DE TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES
ENTREPRISES LOCALES

← **58%** →
D'AIDES VENANT DE L'AGENCE DE
L'EAU ADOUR-GARONNE

Une quatrième tranche de réhabilitation a concerné 16 dispositifs, portant à 213 le nombre de dispositifs mis en conformité depuis 2016. Ces 16 dispositifs se situent exclusivement dans les zones de baignade (notamment Millau, la vallée du Tarn et Saint-Affrique) et de périmètres de protection, suivant les nouveaux critères du programme de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

L'équipe du Spanc

Les travaux du Spanc ont été compliqués par la crise sanitaire. Le service bénéficie heureusement, depuis novembre, du renfort d'Alicia Mascles, dont l'arrivée doit permettre d'assurer les contrôles réglementaires périodiques dans les délais impartis. Alicia intervient plus spécialement sur les secteurs des Raspes, de la Sorgues et du Dourdou.

← **67** →
COMMUNES COUVERTES
PAR LE SPANC





LA BIODIVERSITÉ

NATURA 2000



Protéger la faune et la flore, c'est tout naturel.

Le territoire est couvert par 19 sites du réseau écologique européen Natura 2000 : 17 zones spéciales de conservation (directive Habitats naturels, faune, flore) et 2 zones de protection spéciale (directive Oiseaux). Le Parc assure plus spécifiquement l'animation des Documents d'objectif (Docob) pour 17 de ces sites. Tour d'horizon d'une année particulière en raison de la pandémie.



Plateau et corniches du Guilhaumard : accompagnement des agriculteurs qui ont souscrit une MAEC pour préparer les mesures agro-environnementales selon la prochaine déclinaison de la Politique Agricole Commune.

Larzac : émission d'avis sur la tenue de manifestations sportives et accompagnement de leurs organisateurs. Là encore, accompagnement des éleveurs qui ont souscrit une MAEC. Causse Noir et ses corniches : avis formulés sur 60 manifestations sportives afin d'informer les organisateurs et de s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux de protection de la biodiversité, plus spécialement encore en période de reproduction d'espèces rares. Rencontre-formation sur la végétation pour les agriculteurs bénéficiaires de la MAEC, en lien avec la Chambre d'Agriculture. En raison de la fréquentation grandissante des sites et du constat répété d'un non-respect des règles d'utilisation des milieux naturels, un groupe de travail a été mis en place par le Sous-Préfet de Millau sur la pleine nature, pour l'information des organisateurs et le lancement de campagnes de sensibilisation.

Cirque et grotte du Boundoulaou : l'installation d'une caméra doit permettre de mieux cerner les facteurs de dérangement potentiels des chauves-souris dans la grotte qui attire plusieurs milliers de chauves-souris, Minioptères de Schreibers et Grands Murins notamment.

Les visites peuvent-elles, par exemple, générer des dérangements entraînant des dépenses d'énergie puis la mort des chiroptères ? Ce dispositif de filmage photostions de chauves-souris et les dérangements en période de grande sensibilité. Rencontre-formation sur la végétation pour les agriculteurs bénéficiaires de la MAEC, en lien avec la Chambre d'Agriculture.

En raison de la fréquentation grandissante des sites et du constat répété d'un non-respect des règles d'utilisation des milieux naturels, un groupe de travail a été mis en place par le Sous-Préfet de Millau sur la pleine nature, pour l'information des organisateurs et le lancement de campagnes de sensibilisation.

60

MANIFESTATIONS SPORTIVES
AVISÉES

Site sous vidéo-surveillance
pour le suivi des chiroptères

(autorisation du propriétaire)

+ d'infos au 05 81 60 81 90

Conservatoire d'espaces naturels Occitanie



AGIR pour la
BIO-DIVERSITÉ



Conservatoire
d'espaces naturels
Occitanie





Gorges de la Dourbie et causses avoisinants :

Cinq gypaètes barbus, les fameux « casseurs d'os », ont été lâchés dans les gorges du Trévezel début juin, dans le cadre de leur réintroduction progressive sous l'égide de la LPO Grands Causses. Deux de ces vautours proviennent d'un centre d'élevage de Bulgarie, deux du zoo de Berlin, un du parc zoologique italien Natura Viva. Désormais, il y a sept gypaètes au cœur des Grands Causses : trois femelles, Aven, Fario et Églazine, et quatre mâles, Ophrys, Cévennes, Layrou et Adonis. Le gypaète barbu est le moins représenté des quatre grands vautours européens dans le ciel et les falaises des Grands Causses, car sa réintroduction n'a commencé qu'en 2012. Aussi ce lâcher a-t-il constitué un bel événement. Notons qu'Ophrys, lâché en juin puis blessé, a repris son envol fin septembre après des soins à l'hôpital Faune sauvage de Ganges.

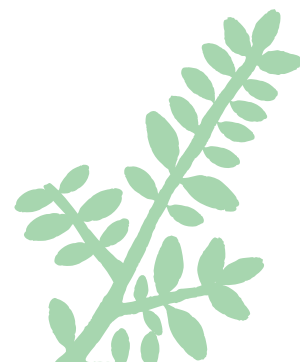
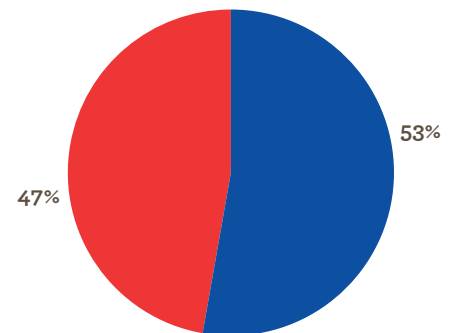


Préparation, au sein du groupe de travail dédié, du prochain Plan National d'Actions en faveur du vautour moine, le plus grand rapace diurne d'Europe, espèce rare dont le territoire Parc accueille la majorité des couples nicheurs de France. Actions de formation-sensibilisation auprès d'étudiants. Comptage des craves à bec rouge sur les dortoirs (falaises, avens) des sites Natura 2000 des Grands Causses, avec l'implication de tous les animateurs des sites.

Gorges du Tarn et de la Jonte : conseils aux organisateurs de manifestations sportives (circuits, périodes,...) et recommandations au sein des documents d'aménagements.

Vallée du Tarn de Brousse aux Gorges : avis relatif à des travaux et aménagements divers. Les journées de sensibilisation, prévues à l'été, ont du être reportées.

BUDGET
97 800€
FINANCEMENT





CONTRAT DE RESTAURATION DE BIODIVERSITÉ (CRB)



Le Parc des Grands Causses anime le Contrat de restauration de biodiversité de la région Occitanie. Dans ce cadre, plusieurs actions ont été poursuivies ou menées à bien.

Restauration des sites de nidification : cette opération est conduite par l'association SOS Busards, basée en Aveyron. La prospection et le suivi des sites de reproduction a continué, même si les confinements ont freiné la démarche. La mise en défens d'un site de nidification/dortoir a été réalisée avec l'appui technique du Parc pour l'animation foncière et les travaux. Aujourd'hui, plus de 102ha de landes sont protégées par contractualisation avec les ayants-droits (conventions de gestion) : cela représente 50% des parcelles accueillant des sites de nidification.

Restauration de la continuité écologique et répartition du débit de la Serre : le Syndicat mixte du bassin versant Aveyron amont a procédé, comme maître d'ouvrage, à la première phase de réalisation d'une passe à poissons. Les services de l'État doivent effectuer des jaugeages sur une année hydrologique afin de définir les cotes de réparation des ouvrages. Dans un second temps, les dispositifs provisoires de régulation seront scellés : ces travaux sont prévus à l'été de 2021.

Restauration de la Devèze du Puech de l'Oule : le diagnostic pastoral a été restitué, il laisse apparaître un potentiel de 200 brebis à l'entretien sur deux à trois mois. Deux éleveurs voisins ont manifesté leur intérêt pour l'utilisation du site. Le Parc et la Chambre d'Agriculture ont présenté quatre scénarios d'aménagement-gestion à la Communauté de communes Millau Grands Causses. Parmi ces aménagements à réaliser : des clôtures et points d'eau.

**12 couples de Busards
ont pu se reproduire.
Une trentaine de jeunes
ont pris leur envol**



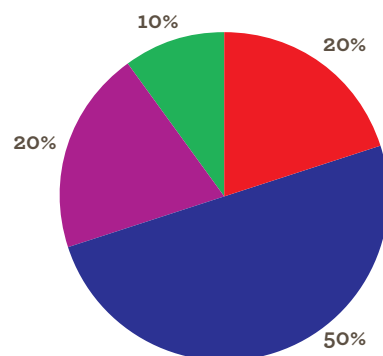
Aménagement et plantation de vergers par la commune de Verrières : les travaux portent sur une parcelle de 5 000m² exposée sud-ouest. Un mur supplémentaire a fait l'objet d'une réflexion avec l'association Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches et le tracé du sentier de visite a été ajusté. Les cépages ont été sélectionnés en lien avec la coopérative viticole de Compeyre, les fruits avec un pomologue. Les amandiers sont désormais implantés. Trois panneaux d'interprétation sont en place et une animation a été organisée avec les enfants du village pour le parrainage du verger.

Aménagement et plantation de vergers à Calmels-et-Le-Viala : des panneaux d'interprétation ont été fabriqués et posés sur cette parcelle de 4500m² exposée sud-est, où sont replantées des variétés anciennes. Un étiquetage pourra être réalisé pour l'identification des arbres.



BUDGET
193 172,62€

FINANCEMENT



**COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES**





MESURES DE COMPENSATION ÉCOLOGIQUE

La démarche SNC, sites naturels de compensation, vise à travailler sur les connectivités écologiques du territoire. Sur le PLUi de Millau Grands Causses, les zones de compensation possibles ont été analysées, en prenant en considération l'estimation des projets sur les trois ans qui viennent. Il s'agit de sites dégradés, friches, secteurs embroussaillés, zones non agricoles. Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ciblées sont celles qui peuvent donner lieu à des travaux dès 2021.

SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ



Espèces exotiques envahissantes

Dès l'émergence du problème, le Parc naturel régional des Grands Causses a pris des dispositions (achat d'équipements, formations, sensibilisation) pour endiguer la prolifération des espèces exotiques envahissantes. Au cours de 2020, il a continué d'apporter un conseil aux collectivités, mais aussi aux habitants, sur les modes de traitement possibles de la pyrale du buis qui peut menacer localement la survie de buisiers (haies de buis) patrimoniales.



Agroécologie : un troisième prix au national

Le territoire du Parc des Grands Causses abrite décidément la fine fleur des prairies naturelles... et de leurs exploitants ! Cette année encore, la parcelle sélectionnée par ses soins a figuré sur le podium du Concours agricole national des pratiques agroécologiques, prairies et parcours. La prairie fleurie de Geneviève Bertrand, éleveuse au Poujol (commune du Viala-du-Tarn) a obtenu le troisième prix. Celui-ci a été attribué lors du salon international de l'Agriculture, porte de Versailles à Paris en mars 2020. Voilà neuf ans que le Parc relaie ce concours localement, afin de valoriser les pratiques innovantes et écologiques des agriculteurs sur l'ensemble du territoire.

Mares et lavognes : soif de connaissances

Composantes du paysage agropastoral, les mares et les lavognes - ces abreuvoirs dallés pour brebis - doivent être pris en compte dans les documents de planification tels que les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi). Le SCoT les identifie comme des éléments patrimoniaux du paysage, qui contribuent aux fonctionnalités écologiques de la Trame verte et bleue.

Un groupe de travail opérationnel rassemble le Parc, son comité scientifique, le CPIE du Rouergue, la LPO Aveyron, l'association NEO. Ce groupe est élargi aux syndicats de bassin versant, aux fédérations d'usagers (pêche, chasse) ainsi qu'à l'Agence de l'Eau. D'ores et déjà, des prospections de terrain ont mis en lumière des enjeux sur trois communes :

- ◆ La Couvertorade, avec la présence du Pélobate cultripède, espèce méditerranéenne d'amphibien en limite de l'aire
- ◆ Le Clapier, avec la détection, dans une mare, de la Myriophille du Brésil et du Grand Lagarosiphon, deux espèces végétales envahissantes
- ◆ Le Viala-du-Pas-de-Jaux, avec la présence, dans une mare, de poissons introduits.

La connaissance des mares et lavognes dans les Monts et Rougiers apparaît à ce jour lacunaire.

Pour la sensibilisation à ces éléments paysagers patrimoniaux, un projet tutoré est lancé avec la Maison Familiale Rurale de Valrance.

Abeilles et insectes pollinisateurs sauvages : le groupe de travail a été réactivé et un projet tutoré lancé auprès des BTS Gestion et protection de la nature de la Maison Familiale Rurale de Valrance.





LA FORÊT

GESTION IRRÉGULIÈRE : UN DÉBUT D'ÉCLAIRCIE !



La sylviculture irrégulière, encore peu répandue sur le territoire, est une technique qui vise à davantage de résilience en diversifiant les modes de gestion forestière. Cette approche alternative consiste à faire coexister, sur une même parcelle forestière, des arbres d'âge et de taille différents, qui permette le renouvellement continu de la parcelle, sans coupe rase. Le Parc des Grands Causses s'implique dans le projet GIRMAC, également déployé sur les PNR du Haut-Languedoc, de l'Aubrac et le Parc national des Cévennes. Ce projet vise à acquérir les connaissances techniques et économiques nécessaires à une gestion irrégulière du milieu forestier, à bien cerner les modalités de conversion (du régulier à l'irrégulier) et de former les acteurs locaux de la filière forêt-bois.

Plusieurs sites ont été retenus pour des chantiers-pilotes de première éclaircie. Sur le territoire du Parc des Grands Causses, ils concernent des peuplements purs de Douglas à Saint-Jean-du-Bruel, de Douglas en mélange à Castelnau-Pégayrols, de hêtre à Castelnau-Pégayrols là encore, ainsi que de Pin sylvestre à Verrières. Les travaux d'éclaircie consistent généralement en une première ou deuxième coupe, afin de privilégier les tiges prometteuses et de diversifier le peuplement en termes d'essence, de taille et d'âge. Les dispositifs de suivi ont été mis en place : l'un par l'Association futaie irrégulière (AFI), afin d'intégrer un réseau de suivi national, et trois par le CNPF (centre national de la propriété forestière) (suivi allégé).

Des diagnostics et conseils de gestion ont été apportés aux propriétaires sur les quatre sites. Les travaux d'éclaircies sont achevés pour l'un d'entre eux, en cours pour un deuxième, programmés en 2021 pour les deux autres.



: un projet CNPF réalisé
: avec le concours du
: Parc naturel régional
: des Grands Causses

LE MOBILIER RURBAIN DES GRANDS CAUSSES!

Ses bancs en châtaignier agrémentent déjà plusieurs espaces publics à La Cavalerie, Saint-Affrique et Saint-Juéry : la gamme de mobilier « rurbain » des Grands Causses, baptisée « En attendant les brebis », s'installe peu à peu dans le paysage. Dessinée par le designer d'origine millavois Jacques Pierrejean, elle est fabriquée par l'entreprise Boissière & Fils à partir de bois du territoire. Cette alliance de la créativité et des circuits courts permet de valoriser la ressource forestière locale tout en contribuant à la gestion durable des milieux boisés.

La création de la ligne de mobilier « En attendant les brebis » a été suggérée par le Parc des Grands Causses, qui l'accompagne en termes de promotion et a procédé à l'acquisition de plusieurs prototypes.

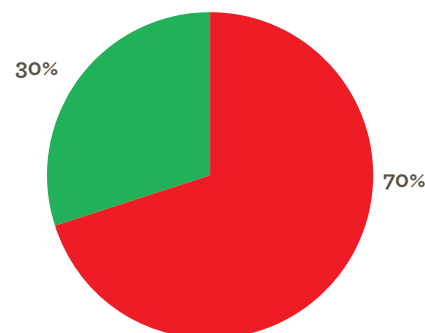
Les acteurs de ce projet n'ont pas perdu de temps pour sa concrétisation. Au point qu'ils n'avaient pas encore pris celui de parapher leur convention de partenariat. C'est chose faite depuis octobre, sous la signature de Jacques Pierrejean, Frédéric Boissière et du président du Parc naturel régional, Richard Fiol.

Bancs, fauteuils avec cuir, rocking-chairs : les collectivités, mais aussi les hébergeurs et les prestataires, peuvent commander dès qu'elles le souhaitent ce mobilier design, garanti en bois local !

BUDGET

15 500€

FINANCEMENT





***PÔLE
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL***

“

L'année 2020 a bien sûr été marquée par le contexte de crise de la COVID 19 pour l'ensemble de l'équipe du Pôle Développement Territorial. La période de confinement a été mise à profit à l'instar de l'ensemble de l'équipe du Pnr pour écrire le projet de charte mais également pour engager des actions en lien avec les acteurs du territoire et notamment les producteurs en circuits courts et les professionnels du tourisme. L'action d'accompagnement des groupements producteurs en circuits courts dans la mise en place de drive fermiers, inscrite dans le Projet Alimentaire de Territoire, initiée pendant le confinement se pérennise en 2021.

Sur la mission Culture et Patrimoine, la 12ème Balade Numérique « Pays de l'or blanc » déployée sur 50 km² a pu se concrétiser grâce au partenariat entre les équipes du Pnr des Grands Causses, du Petr et de l'Office du Tourisme du Lévézou- du SIVOM de St Rome du Tarn, de l'office du tourisme Muse et Rapes du Tarn et d'Edf. Sur la mission Tourisme APN, l'année 2020 voit l'achèvement de l'engagement des actions prévues au titre du Pole Pleine Nature pour plus de 2 millions d'euros d'investissement sur des nouveaux projets portés par les acteurs du Territoire. Action emblématique, le déploiement de l'espace trail au Saint Affricain et du Rougier qui permet la valorisation de 500 km de sentiers pour les pratiques de trail et de VTT. L'équipe AEER qui intervient sur l'entretien et l'ouverture de nouveaux tronçons a du être renforcée par un quatrième agent sur l'année 2020 pour répondre aux besoins du territoire. Dans le cadre de la convention LEADER, 16 projets du territoire ont également pu être programmés pour un montant de Leader de 859 486,59 € et un montant d'investissement total de 4 407 116,66 euros. Enfin, 18 mois après sa création, la mission accueil des nouveaux arrivants a accompagné 90 personnes dans leurs projets d'installations sur le territoire dont 16 entreprises en création accompagnées et notamment 9 en lien avec l'Adepat.



Directeur général adjoint
SÉBASTIEN PUJOL
05 65 61 43 62 - 06 19 05 22 54
sebastien.pujol@parc-grands-causses.fr

PÔLE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



JOËL ATCHÉ
Chargé de mission randonnée
05 65 61 43 64 - 06 19 05 22 39
joel.atche@parc-grands-causses.fr



SANDRINE CHARNAY
Chargée de mission tourisme
05 65 61 43 64 - 06 70 44 18 63
sandrine.charnay@parc-grands-causses.fr



DANIEL COLIN
Agent d'entretien de l'espace rural
06 71 10 47 35
eer@parc-grands-causses.fr



VÉRONIQUE CROS
Secrétaire administrative
05 65 61 43 11
veronique.cros@parc-grands-causses.fr



LIONEL FERAL
Agent d'entretien de l'espace rural
06 71 10 47 35
eer@parc-grands-causses.fr



SÉVERINE FEUILLERAT
Chargée de mission accueil
des nouveaux arrivants
05 65 61 46 67 - 06 07 85 60 89
severine.feuilleurat@parc-grands-causses.fr



ANTHONY PUECH
Agent d'entretien de l'espace rural
06 71 10 47 35
eer@parc-grands-causses.fr



AUDREY PUECHBROUSSOUX
Gestionnaire LEADER
05 65 61 43 63 - 06 70 43 52 23
audrey.puechbroussoux@parc-grands-causses.fr



ROXANNE WILHELM-JAMMES
Chargée de mission développement culturel
05 65 61 43 66 - 06 70 44 73 25
roxanne.wilhelmjammes@parc-grands-causses.fr



POLITIQUES TERRITORIALES



CONTRAT TERRITORIAL PROGRAMME OPÉRATIONNEL 2020

Les contrats territoriaux Occitanie scellent une convergence entre les politiques stratégiques régionales et un projet de territoire spécifique. Ce dispositif contractuel permet de soutenir les démarches en faveur de l'attractivité et de la qualité de vie. Un programme opérationnel définit tous les ans les actions et leur financement.



Dans le cadre du contrat Occitanie Grands Causses Lévézou, le calendrier perturbé de 2020 n'a permis la tenue que d'un seul comité de pilotage, le 18 novembre. Mais avec un programme consistant, puisque 49 projets ont bénéficié de financements (contre 62 en 2019) pour un montant cumulé de 20M€.

- ◆ 4 de ces projets ont trait au label Grand Site Occitanie « Millau Roquefort Sylvanès », 8 à l'itinérance « Au fil du Tarn » et 2 au Pôle de Pleine Nature Massif central
- ◆ 3 projets procèdent du contrat Bourg-centre pour la revitalisation des communes rurales et péri-urbaines
- ◆ 3 projets, agroalimentaires, s'inscrivent

dans la démarche globale du Projet Alimentaire Territorial

- ◆ 19 projets sont portés par des privés et accompagnés en lien avec l'agence régionale Ad'Occ, dans le cadre notamment des Pass Rebonds et Pass Relance, l'aide régionale aux entreprises représentant 3M€
- ◆ plusieurs projets se rapportent à l'aménagement et l'embellissement de villages, la rénovation énergétique de bâtiments publics, d'équipements sportifs et culturels, de logements, toutes opérations en faveur de l'attractivité, de la revitalisation des communes rurales et de la transition écologique du territoire.



À SAVOIR

DOTATION POUR L'INNOVATION ET L'EXPÉRIMENTATION

Dans le cadre des politiques contractuelles régionales, la dotation pour l'innovation et l'expérimentation soutient les actions d'investissement qui, dans les territoires ruraux de montagne, se rapportent à des thématiques innovantes en prise avec les spécificités du territoire. Pour 2020-2021, le Parc naturel régional des Grands Causses a proposé la thématique de l'Alimentation durable. Il souhaite, dans la logique de son Projet Alimentaire Territorial, pouvoir mobiliser un accompagnement de la Région Occitanie sur des projets novateurs en phase d'émergence.

49 PROJETS

20M€ D'INVESTISSEMENTS DES COLLECTIVITÉS

LEADER



Le Parc des Grands Causses assure le pilotage du programme européen Leader, à travers l'animation d'un Groupe d'action local (GAL). Le programme Leader a pour vocation le soutien aux nouvelles dynamiques rurales et l'attribution de crédits aux priorités du développement local. La composition du comité de programmation a été renouvelée après les élections municipales de 2020. Au collège public, siègent neuf membres titulaires

désignés par le Parc, quatre représentants du PETR Lévézou, un représentant pour chacune des huit Communautés de communes du GAL. Le collège privé, inchangé cette année, compte 32 titulaires (et autant de suppléants). Le 9 décembre, Emmanuelle Gazel a été élue à la présidence du Groupe d'action locale, en cohérence avec sa vice-présidence déléguée aux politiques territoriales au sein du Bureau syndical du Parc.

QUELQUES PROJETS ACCOMPAGNÉS



Structuration du réseau de sentiers
MILLAU GRANDS CAUSSES 2020-2021
Communauté des Communes MILLAU
GRANDS CAUSSES

COÛT DE L'OPÉRATION

35 350 €^{TTC}

LEADER SOLLICITÉ

16 968 €

Requalification du centre bourg :
aménagement des espaces publics,
Place du Fort et Bourgubus.
Commune de Saint-Sernin-sur-Rance

COÛT DE L'OPÉRATION

775 342.39 €^{TTC}

LEADER SOLLICITÉ

125 000 €



Extension du multiservice rural par la
création d'une boucherie-charcuterie
Commune de BROQUIES

COÛT DE L'OPÉRATION

306 744.43 €^{TTC}

LEADER SOLLICITÉ

25 000 €



Construction d'une maison de santé pluri disciplinaire
à Belmont sur Rance.
Communauté des Communes MONTS RANCE ET ROUGIER

COÛT DE L'OPÉRATION

839 344.65 €^{TTC}

LEADER SOLLICITÉ

80 000 €

— 23 —
DOSSIERS PROGRAMMÉS EN 2020

— 1,25M€ —
ATTRIBUÉS (POUR 6.25 MILLIONS
D'EUROS INVESTIS)



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

Le Projet Alimentaire Territorial est le fruit d'une co-construction par la Chambre d'Agriculture, l'Apaba (association pour la promotion de l'agriculture biologique en Aveyron), l'association des Loco-Motivés (vente en ligne de produits locaux) et le Parc naturel régional des Grands Causses. Ce projet, en soutien à l'agriculture locale, aux circuits courts et au bien manger, se fonde sur quatre objectifs :

- ◆ le développement de filières locales émergentes (bio, maraîchage, vente directe...) et d'outils de transformation collectifs, pour renforcer et diversifier le milieu agricole
- ◆ l'amélioration de la distribution locale des produits agricoles et la mise en œuvre d'une logistique durable, en lien avec les restaurations collectives
- ◆ la sensibilisation des enfants et des aînés au « manger mieux » et au « manger autrement », par l'approvisionnement des

cantines scolaires et des Ehpad, dans une approche de cohésion sociale

- ◆ une communication qui valorise les produits et pratiques agricoles du territoire.

La crise sanitaire n'a pas permis que le programme d'actions soit aussi copieux que prévu. Toutes les démarches de sensibilisation ont été reportées. Il n'en demeure pas moins que plusieurs opérations ont pu être engagées. A commencer par le deuxième Salon professionnel des circuits courts, qui s'est tenu en février à Saint-Rome-de-Cernon. Quelque soixante acteurs de l'Aveyron (cuisines centrales, restaurateurs, épiceries, producteurs fermiers, artisans) ont pu échanger, au gré de stands et d'ateliers sur la logistique ou les solutions de mobilité pour la livraison des produits. Les partenaires, Parc, Chambre d'Agriculture, Apaba, CCI, Chambre des métiers,

Département de l'Aveyron et Région Occitanie préparent l'organisation, souhaitée par tous les participants, d'une nouvelle édition dès 2021.

Dans la perspective de la création d'un groupement de producteurs à destination des professionnels du territoire, une expérimentation de six mois a été engagée avec une épicerie de village et une cuisine centrale.

En mars, un groupe de travail associant producteurs, restaurateurs, commerçants et transporteurs a permis d'établir un premier état des lieux des solutions de logistique existantes. Cette démarche devra se poursuivre au cours de 2021.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du sud-Aveyron est lauréat 2019 d'un appel à projets du Ministère de l'Agriculture, en tant que PAT en émergence. Sa labellisation définitive est en cours.



Vente en ligne : le plat de résistance

Sur le modèle des Locos Motivés, pour soutenir la vente de produits locaux pendant le confinement, au bénéfice des producteurs comme des consommateurs, la mise en place du groupement « Clic à la Ferme » et de son site internet a été accélérée au cours du printemps. « Clic à la Ferme » permet de s'approvisionner en produits fermiers et biologiques locaux, en commandant en ligne et en retirant ses paniers dans un point relais. Une démarche de circuits courts confortée, en conséquence, par la mutualisation des trajets de livraison.

La crise sanitaire a entraîné la création d'autres groupements de producteurs, tels les Loco Confinés et les Cyber Paysans à Saint-Affrique, qui ont commercialisé leurs produits par le biais de plateformes numériques. En parallèle, le Parc et ses partenaires ont construit une nouvelle action répondant à l'appel à projets Ingénierie territoriale, afin de poursuivre cette action en phase avec le Projet Alimentaire Territorial.

Aide au référencement

Au cours du deuxième confinement, le Parc naturel régional a adressé un courrier à 293 producteurs du territoire Grands Causses Lévézou, périmètre du Projet Alimentaire Territorial. Sous la signature de Cyril Touzet, délégué à l'agriculture, à la forêt et à l'alimentation au sein du Bureau syndical, cette lettre leur indique les plateformes internet sur lesquelles ils peuvent s'inscrire pour bénéficier d'une bonne visibilité : « Tous Occitaniens » et « Dans ma zone » (créées par la Région Occitanie), monproducteur.aveyron.fr (créé par le Département de l'Aveyron), ainsi que la page « Vente de produits à la ferme » sur le site du Parc naturel régional. Autant de solutions de référencement pour les producteurs en circuits courts, qui facilitent la mise en relation avec les consommateurs.



MANGER LOCAL ET CONSOMMER SOLIDAIRE UNE PRIORITÉ POUR TOUS !

Une dizaine de partenaires se mobilisent en sud Aveyron pour renforcer la filière circuits courts.

1. Accompagner des initiatives locales
2. Faciliter la logistique de distribution des produits locaux
3. Sensibiliser la population à une alimentation locale et durable
4. Valoriser les produits et les pratiques (acteurs touristiques, restaurateurs)

Les plateformes locales des produits en circuits courts :

- ◆ Mon producteur Aveyron : <https://monproducteur.aveyron.fr/>
- ◆ Parc naturel régional des Grands Causses : <https://www.parc-grands-causses.fr> (rubrique «Des découvertes» / Vente de produits à la ferme).

N'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire !

Partenaires :



Avec le concours financier de :



Le périmètre du Projet Alimentaire Territorial

- 84 750 habitants
- 4 014 km²
- 112 communes
- Moins de 20 hab/km²
- 13,3 % de la population active occupe des emplois agricoles

ACCUEIL DE NOUVEAUX ARRIVANTS

Un accompagnement bienvenu

Lauréat en 2018 de l'appel à projets « Relever le défi démographique » lancé par le Comité de Massif, le Parc naturel régional a créé une cellule d'accueil des nouveaux arrivants et recruté une chargée de mission. La cellule a pour vocation d'insuffler une dynamique d'attractivité au sein du territoire, de développer une culture de l'accueil et d'accompagner les porteurs de projets.

Au cours de l'année 2020, pas moins de 90 personnes ont contacté le service, dont 40 déjà arrivées sur le territoire, ont fait l'objet d'un accompagnement :

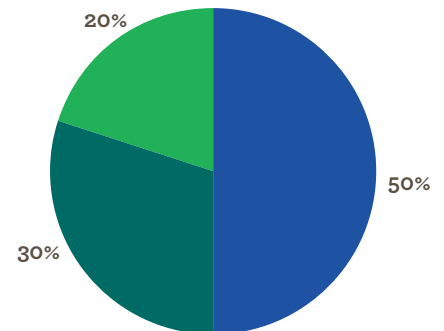
- ◆ 9 pour la création d'une activité atypique et complexe, ayant débouché sur un accompagnement Adefpat collectif
- ◆ 1 pour une création d'entreprise, réorienté vers un organisme consulaire
- ◆ 6 pour l'ébauche de projets atypiques et complexes
- ◆ 5 pour une recherche d'appui institutionnel et de mise en réseau
- ◆ 4 pour une aide à la recherche d'un local, d'un terrain, d'une commune d'implantation
- ◆ 6 pour une aide à la recherche de financements
- ◆ 4 pour une aide et des conseils en faveur du développement d'une activité existante
- ◆ 3 pour une aide à la recherche d'un emploi salarié
- ◆ 2 pour des demandes d'ordre social (logement) et administratif
- ◆ 4 pour des porteurs de projets hors territoire ayant l'intention de s'installer en sud-Aveyron.



BUDGET

104 160€

FINANCEMENT



44

PROJETS ACCOMPAGNÉS



Pour la culture de l'accueil

« Elles vivent ici » est un très beau documentaire réalisé par Josette Hart et Jean Milleville, le portrait croisé de plusieurs femmes natives du territoire ou ayant choisi de s'y installer durablement. Le parc naturel régional des Grands Causses a organisé des projections du film, suivies de débats, afin de mettre en lumière tous les enjeux d'une culture de l'accueil. Sur les cinq dates prévues (L'Hospitalet-du-Larzac, Sévérac d'Aveyron, Arvieu, Camarès, Saint-Rome-de-Tarn), trois ont néanmoins dû être reportées à 2021 en raison de la crise sanitaire.

Même démarche de sensibilisation avec les « apéros-tchatche » organisés dans les fermes du territoire : l'un à la ferme d'Ajas (Saint-Laurent d'Olt) sur la thématique de l'accueil en milieu rural et de l'intégration des nouveaux arrivants, l'autre à la ferme du Bousquet (Calmels-et-Le-Viala), en co-animation avec l'ADDEAR, sur les enjeux de l'installation agricole. La crise sanitaire, là encore, n'a pas épargné le calendrier des « apéro-tchatches » : une troisième date a dû être reportée.

Nouveaux visages, nouvelles voix

Les nouveaux arrivants ne se réduisent pas à une donnée statistique. Ils ont un visage. Ils ont même une voix. Cette voix, le Parc naturel régional des Grands Causses et Radio Larzac ont choisi de la faire entendre. La parole a été donnée à sept personnes ou couples nouvellement installés. Elles racontent leur parcours de vie, leur désir d'expérience et de réinvention de leur vie quotidienne, leur choix du sud-Aveyron. Ces témoignages ont donné lieu à des pastilles sonores intitulées « Entrevues ». Elles ont été diffusées à partir de mars sur Radio Larzac et sont podcastables sur www.radiolarzac.org et sur le site internet du Parc, et relayée sur les réseaux sociaux à l'occasion d'une campagne ciblant les grandes métropoles.

Ce travail sonore a été couplé, en septembre, à une exposition de photographies de Grégoire Zivanovic, intitulée « L'hiver aussi », qui a permis de mettre un visage sur chacune des voix entendues, de ces voix nouvelles qui contribuent à l'avenir du territoire.



CAMPAGNE DE COMM' TOUS AZIMUTS



« Ici, nos cadres ne sont pas que dans les bureaux ». Photo somptueuse à l'appui, c'est avec ce slogan que le Parc a vanté son territoire sur le réseau social LinkedIn, l'outil numérique qui s'adresse aux recruteurs et aux candidats potentiels à un nouvel emploi. Cette campagne sponsorisée, lancée en juin, cible les actifs urbains que le premier confinement a convaincus de travailler en dehors des métropoles et de changer d'air. Les posts de cette campagne mettent en scène une séance de télétravail... les pieds dans l'eau du Tarn, ou encore face aux étendues larzaciennes, ainsi qu'un co-working à portée de hauban du Viaduc de Millau. La campagne a été relayée sur Facebook.

Tous ces contenus renvoient en un clic vers la page « Accueil des nouveaux arrivants » du site internet du Parc, qui recense tous les sites d'offres d'emploi en sud-Aveyron.

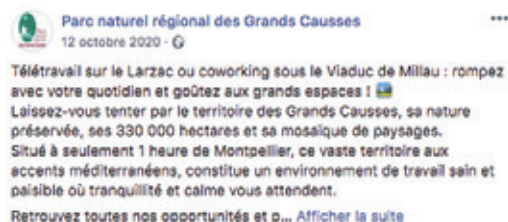
← **182 993** →
**PERSONNES TOUCHÉES PAR
 LA CAMPAGNE DIGITALE**



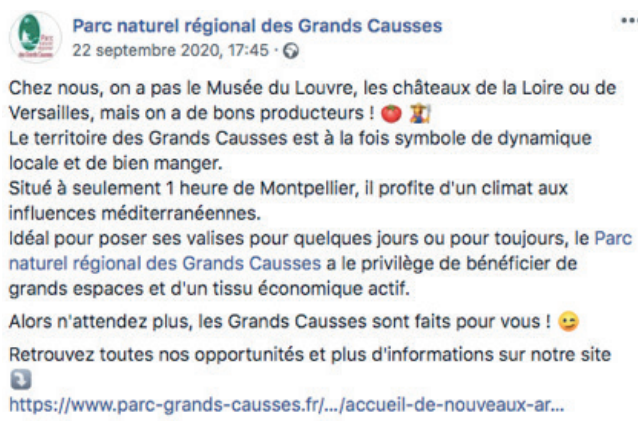
Ici aussi,
 il faut savoir se frayer un chemin
 de bon matin



PARC-GRANDS-CAUSSES.FR



Ici aussi,
 on travaille en open-space



Ici aussi,
 ça se cultive





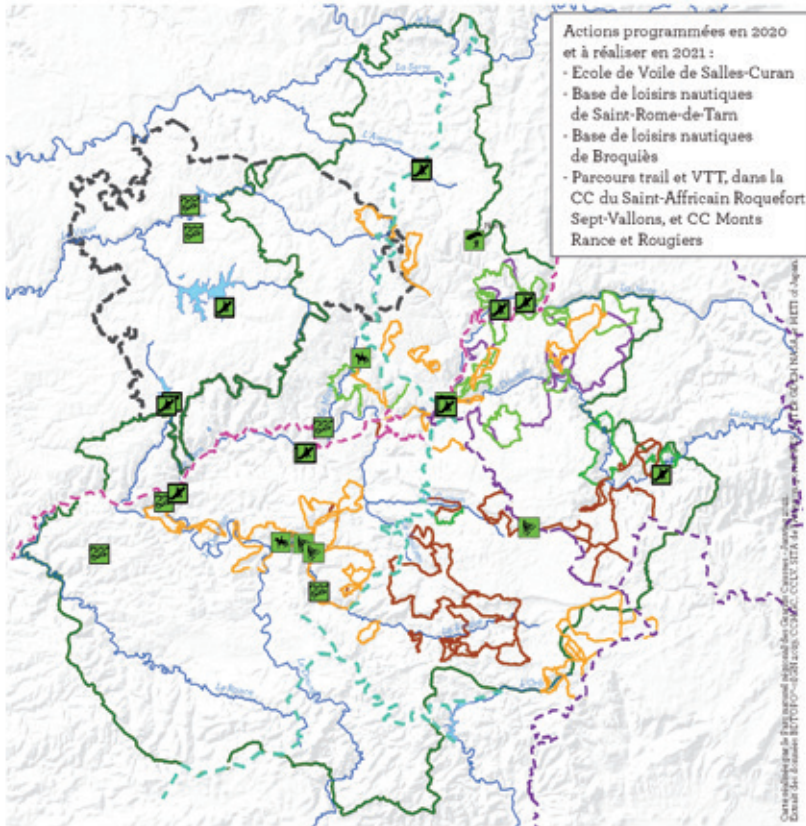
TOURISME DURABLE

PÔLE DE PLEINE NATURE

Achèvement du Pôle de pleine nature Grands causses Lézézou.



ETAT DES LIEUX DES ÉQUIPEMENTS RÉALISÉS DANS PÔLE DE PLEINE NATURE AU 31/12/2020



COÛT TOTAL ENGAGÉ

2 217 763€



601 606,30 €



23 000 €



231 541 €



137 868 €

Autres cofinanceurs

95 755 €

Autofinancement (publics et privés)

1 089 770 €



BOL D'AIR SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Les sports de pleine nature en « live », une expérience radiophonique mise en ondes par le Parc et Radio Larzac : une journaliste a testé l'éventail des activités proposées par le territoire. Ce qui a donné lieu à des pastilles sonores diffusées sur les réseaux sociaux, pour promouvoir des sports oxygénants et une vie au grand air comme on en rêve après plusieurs semaines de confinement !

Actions réalisées dans le cadre du PPN

- Site, accueil et équipements VTT
- Aménagement vol libre
- Aménagement tourisme et loisirs équestres
- Aménagement base de loisirs nautiques et équipements
- Aménagements pour la pratique de la pêche

Randonnée/itinérance/Trail

- extension circuits de Trail au Larzac CCLV
- parcours base VTT
- parcours site VTT de la CC Larzac et Vallées

Autres projets itinérance menés en parallèle

- chemins de grande randonnée (GR)
- circuits de Trail
- projet de nouvelle itinérance interparcs
- projet de GR 736 : itinérance Gorges et vallée du Tarn
- Grande Traversée du Massif Central (VTT)
- Itinérance Rando VTT

AU FIL DU TARN

L'ITINÉRANCE FAIT SON CHEMIN

Relier le mont Lozère à Albi en longeant le cours de la rivière Tarn : c'est l'expérience, ressourçante, que pourront vivre les randonneurs grâce à l'itinérance « Au fil du Tarn ». Un cheminement doux, praticable à pied, à VTT, en canoë-kayak, pour accompagner le Tarn au gré de ses méandres, dans un paysage de la plus belle eau.

Ce projet est coordonné par le Parc naturel régional des Grands Causses pour les trois départements traversés : la Lozère, l'Aveyron et le Tarn. Ce parcours « Au fil du Tarn » est désormais inclus, par le Comité de Massif, parmi les grandes itinérances du Massif central.

Les itinérances offrent aux randonneurs une immersion en pleine nature et un parcours chargé de sens et d'histoire(s). Elles sont de plus en plus prisées, comme en témoigne le succès des chemins de Saint-Jacques, du chemin Urbain V entre Aubrac et Avignon, du chemin de Stevenson entre Massif central et Cévennes.



LA RANDONNÉE

AMÉNAGEMENT DE SENTIERS

Ouverture, débroussaillage, entretien, signalétique, supports d'interprétation, promotion digitale... Le Parc naturel régional des Grands Causses œuvre au développement de la randonnée sur son territoire. Il gère 2800km de chemins balisés, de la vallée du Tarn au Rougier de Camarès, du plateau du Larzac au pays des Sept vallons. Il travaille d'arrache-pied avec les communautés de communes, dans le cadre du développement du tourisme durable.

« Destination randonnée » Muse et Raspes du Tarn

- ◆ accompagnement de l'intercommunalité et des communes pour la recherche de financements
- ◆ accompagnement des communes, avec le Département, pour les inscriptions au PDIPR, plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
- ◆ début des travaux d'aménagement du réseau à Saint-Rome-de-Tarn, Saint-Victor-et-Melviu et aux Costes-Gozon : ouverture d'anciens chemins ruraux avec débroussaillage, bûcheronnage, terrassements pour arrêter l'érosion, aménagement de passages,...
- ◆ à Brousse-le-Château, ouverture et aménagement spécifique du chemin rural le long du Tarn en aval du village. Ce sentier sera emprunté par le futur GR736 (itinérance « Au fil du Tarn »).

Itinérance « Au fil du Tarn » :

- ◆ début du diagnostic avec des relevés GPS sur le terrain, premières rencontres avec les communes, organisation du travail entre techniciens du Parc et de la Communauté de communes Millau Grands Causses
- ◆ premières négociations foncières avec les communes de Peyreleau, Millau, La Roque-Sainte-Marguerite
- ◆ saisie du réseau et des itinéraires sur la plateforme numérique Geotrek en lien avec l'OTSI et la Communauté de communes Millau Grands Causses.

Rando Grands Causses, l'appli vraiment mobile

Nouvelle présentation, nouvelle navigation pour l'application mobile et le site web « Rando Grands Causses ». Plus intuitive, plus ergonomique, synchronisée en temps

MONTANT TOTAL DE L'OPÉRATION

1 589 726€



163 803 €



74 488 €



60 000 €



10 125 €

CD 48 - CD 81

9 000 €

Total Aides Publiques
317 416 €

Autofinancement
116 608 €

TOTAL RESSOURCES
434 024 €



réel, l'appli s'étoffe régulièrement et constitue un véritable guide numérique de randonnée, pédestres, cyclables, équestres, aquatiques... Cette plateforme est alimentée en liaison avec les offices de tourisme et gérée par le Parc naturel régional.

rando.parc-grands-causses.fr

Au cours de 2020, quinze personnes, bénévoles appartenant à des associations de randonneurs, ont bénéficié d'une formation à l'utilisation de la plateforme (suite logicielle Geotrek) pour favoriser la gestion partagée du réseau de sentiers.

Le Parc des Grands Causses et son homologue de l'Aubrac ont mis en place un Geotrek partagé, en faveur d'une plus grande fluidité et d'une réelle coordination entre les deux territoires qui, l'un comme l'autre, sont de véritables « gisements » pour la pratique de la randonnée.

— 766km —
DE TRONÇONS EN PLUS
qui ont été saisis dans
la base de données



➔ **2886km** ➔
DE SENTIERS UTILISÉS
 pour la randonnée multi-pratiques

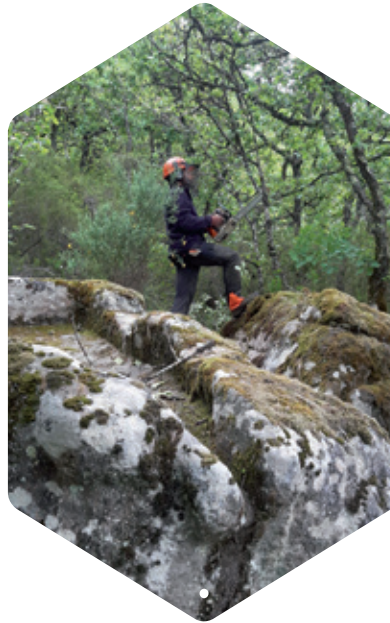
➔ **235** ➔
ITINÉRAIRES
 (73 de plus en 2020)

➔ **315** ➔
POINTS D'INTÉRÊT
RENSEIGNÉS

➔ **128** ➔
ADMINISTRATEURS
SUR LA PLATEFORME GEOTREK
AUBRAC-GRANDS CAUSSES

DES AGENTS À PIED D'ŒUVRE

Si l'équipe du Parc des Grands Causses, dans sa majorité, a poursuivi ses missions en télétravail pendant le confinement, les agents chargés de l'entretien des sentiers de randonnée (tout comme les techniciens du Spanc) sont revenus sur le terrain dès le 20 avril. Un déconfinement anticipé lié à leur mission, indissociable d'un travail sur sites. Au cœur de paysages naturels suffisamment vastes pour que la distanciation sociale ne pose pas de problème ! Bien entendu, ce retour sur le terrain s'est effectué dans le respect le plus strict des consignes sanitaires : un seul agent par véhicule, un seul agent par chantier, mise à disposition de gel hydroalcoolique et port du masque.



**CONVENTION DU PLAN PLURIANNUEL
 D'ENTRETIEN DES SENTIERS (PPES)
 AVEC LES COLLECTIVITÉS**



▶ **2018 • 2020**

CC MONTS RANCE
 ET ROUGIER

▶ **2019 • 2021**

CC SAINT-AFFRICAIN ; CC LARZAC
 ET VALLÉES ; CC MILLAU GRANDS
 CAUSSES ; ST-FÉLIX-DE-SORGUES ;
 SAINT-GEORGES-DE-LUZENÇON

▶ **2020 • 2022**

BROUSSE-LE-CHÂTEAU
 ET LA CRESSE

➔ **311** ➔
JOURS/AN

➔ **350km** ➔
ENTRETENUS
 sur 2800 km de sentiers balisés



PROMOTION DU TERRITOIRE

CAMPAGNE DE PROMOTION DIGITALE

A partir de la mi-mai, le Parc naturel régional a mis le paquet pour promouvoir le territoire sur les réseaux sociaux ! Objectif : soutenir les offices de tourisme au sortir du premier confinement. Applis mobiles, vidéos, web-séries : le Parc a déployé tous ses supports, valorisant le territoire sous toutes ses facettes, du paysage au sport nature, de la rando à la biodiversité, du patrimoine à l'hébergement durable. Publications quotidiennes sur Facebook notamment, « likées » et partagées en nombre. La web-série des « Curiosités du Parc » s'est taillée la part du lion, tout comme les clips sur les loisirs de pleine nature. Est-ce grâce à cela ? Une certitude : l'Aveyron a connu une très bonne affluence touristique au cours de la saison d'été.

— 300 000 —
PERSONNES TOUCHÉES

— 24 418 —
INTERACTIONS

— 80 512 —
VUES COMPTABILISÉES

DESTINATION GRANDS CAUSSES AU JT DE FRANCE 2 !



Dès le 19 mai, France 2 a lancé sa série « Destination France » dans son journal de 20 heures : des reportages de 4 minutes pour découvrir tous les bijoux paysagers d'une France déconfinée. Le littoral de Bretagne et le Vercors, Cordes-sur-Ciel et la Provence, et également... les Grands Causses, dont les somptueuses vues aériennes auront certainement époustoufflé les cinq millions de spectateurs que compte en moyenne ce JT de la chaîne publique. Balade sur le causse Rouge à Comprégnac avec un guide de randonnée, promenade en barque avec les Bateliers du Viaduc jusqu'au village de Peyre, collines lie-de-vin du Rougier de Camarès avec découverte du gîte du Brugas éco-rénové... Une superbe promotion pour le territoire. Le reportage a été diffusé le 25 juin, retrouvez-le sur www.france.tv !





CULTURE

VALORISATION DU PATRIMOINE



SUPPORTS D'INTERPRÉTATION : SAVOIRS PARTAGÉS

Le mobilier d'interprétation du Parc naturel régional des Grands Causses, conçu en matériau durable (acier corten en premier lieu), essaime de plus en plus sur tout le territoire ! Il favorise le partage, auprès des habitants comme des visiteurs, de connaissances actualisées du patrimoine. Des patrimoines, plus exactement : historiques, culturels, vernaculaires ou encore paysagers. Sur un mode pédagogique et attrayant, ces supports éclairent l'existence de ressources patrimoniales parfois méconnues.

EN 2020, ONT ÉTÉ INSTALLÉS :

une table d'interprétation du patrimoine à Belmont-sur-Rance, site des Traversous
des panneaux d'interprétation patrimoniale :

- ♦ à Paulhe (2) ♦ à Saint-Jean-du-Bruel (1) ♦ au Viala-du-Dourdou (3) et à Verrières (4) pour expliquer la démarche de restauration de terrasses et la plantation de vergers ♦ à Sauclières (1) pour valoriser l'itinérance vèla GTMC (grande traversée du Massif central) qui traverse le Larzac.

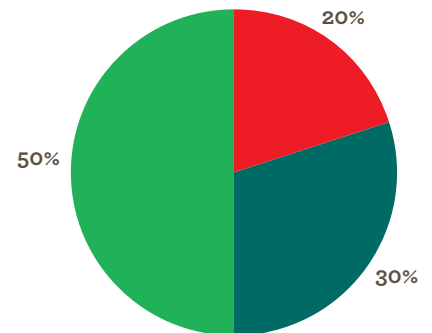
Et ça va continuer ! D'autres panneaux sont en projet :

- ♦ 5 à Gissac, pour le sentier « Le Cœur du Rougier », premier itinéraire de randonnée qui permette vraiment une immersion au cœur des terres lie-de-vin du pays camarésien
- ♦ 4 près des ouvrages hydroélectriques des Raspes et du Lévézou, en lien avec la Balade numérique « Le Pays de l'or blanc »
- ♦ 22 à Millau, pour un véritable parcours patrimonial.

BUDGET 2019-2020

160 000€

FINANCEMENT



Enfin, au lendemain des municipales, plusieurs projets ont émergé et sont en cours de définition, à Compeyre, Saint-Sernin-sur-Rance, L'Hospitalet-du-Larzac, Nant, Saint-Saturnin-de-Lenne.

Plusieurs communes du territoire sont dotées de supports Relais Information Service dans leur ancienne version. Il serait souhaitable de les réactualiser en les orientant davantage vers deux thématiques : la valorisation du patrimoine local et les sentiers de randonnées. Un nouveau mobilier spécifique pourrait être proposé aux communes qui en émettent le besoin.

BALADES GRANDS CAUSSES : AU PAYS DE L'OR BLANC

L'écosystème numérique « Balades Grands Causses » s'est étoffé d'un nouvel itinéraire en 2020. Un... et même quatre, puisque cette balade intitulée « Le Pays de l'or blanc » se divise en quatre parcours et se déploie sur un territoire de 50km² : de Pont-de-Salars au Truel, du massif du Lévézou aux escarpements rocheux des Raspes du Tarn. Elle est consacrée aux ouvrages hydroélectriques qui ont changé la vie dans ces régions rurales. Cette balade en quatre volets est bâtie comme un jeu familial à la recherche d'un or mystérieux : un trésor submergé lors de la création du lac de Pareloup, le magot introuvable du Prince noir à Peyrebrune, le légendaire trésor de Rémési à Ayssènes ? Cet or se révélera être l'or blanc, l'autre nom de l'hydroélectricité.



Car le « must » de la Balade, c'est bien entendu la découverte, au gré de visites virtuelles, des barrages et usines du complexe hydroélectrique du Truel. Le fonctionnement de ces équipements n'aura plus de secret pour vous !

Ce projet a été porté par le PETR Syndicat mixte du Lévézou, le Sivom de Saint-Romed-Tarn, le Parc naturel régional des Grands Causses et EDF partenaire technique majeur. Le travail a été conduit en constante

concertation. Les séances de coaching pour l'enregistrement des voix ont été confiées à Sarah Carlini, comédienne et metteuse en scène, et le développement numérique de la balade à l'agence Réoviz.

L'inauguration a eu lieu le 10 septembre à Villefranche-de-Panat. La balade « Le Pays de l'or blanc » est accessible sur l'appli mobile Balade Grands Causses. C'est le treizième itinéraire proposé par cette application.

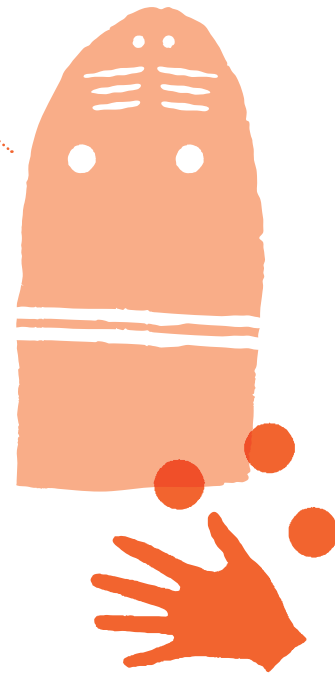




MAISON DES STATUES-MENHIRS : ÇA PREND FORME

Les statues-menhirs, stèles néolithiques anthropomorphes, pullulent en Rouergue et plus spécialement en pays belmontais et saint-serinois. Une remarquable collection de statues-menhirs est visible au musée Fenaille de Rodez, tandis que des répliques ont été installées dans leur paysage d'origine.

En 2020, plusieurs réunions ont permis de lancer un projet scientifique et culturel (PSC) pour une Maison des statues-menhirs, centre d'interprétation dédié à ces stèles si étonnantes. La compilation de données territoriales a commencé, parmi les différents partenaires de proximité du projet, afin de lancer la rédaction de ce PSC. En parallèle, le réseau de la Route des mégalithes d'Occitanie et la démarche tarnaise se structurent, avec la contribution du Parc naturel régional, engagé dans cette réflexion.



DE LA FERME AUX BISTROTS !

Drôle d'année pour « Tournée générale » et pour les estaminets de village. Les deux confinements ont fortement rogné sur la programmation : toutes les dates de printemps, puis toutes les dates de novembre, soit apéro-concerts, ont dû être reportées. Au printemps 2021, on l'espère !

« Tournée générale », c'est une animation du Parc pour la démocratisation culturelle en sud-Aveyron. Il s'agit de programmer des soirées musicales dans des bars et restaurants qui, souvent, sont le dernier commerce encore en activité dans leur village. Le succès est grandissant puisque, sur 14 dates dans la programmation 2020, huit se tenaient dans des communes accueillant « Tournée générale » pour la première fois. Au final, six soirées-concerts ont eu lieu, qui ont rassemblé 400 personnes, une belle affluence, dans le respect des consignes sanitaires.

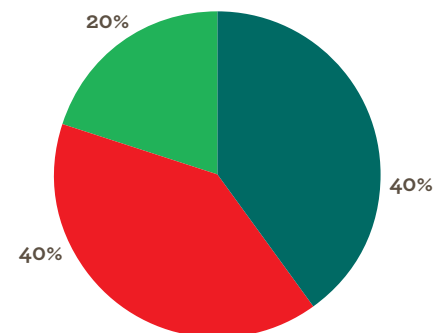
Parmi les 14 dates, ont figuré cette année cinq projections ciné-débat autour du documentaire de Josette Hart et Jean Milleville, « Elles vivent ici », production AnderanderA. Une très belle évocation de femmes de tous âges nées sur le territoire du Parc des Grands Causses ou ayant choisi d'y vivre.



BUDGET 2019-2020

37 500€

FINANCEMENT



CONSEIL AUX PORTEURS DE PROJETS

SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS : LE PARC DANS SON RÔLE

Le Parc des Grands Causses tient à soutenir les entreprises culturelles du territoire. Elles sont porteuses d'une dynamique de création et de démocratisation culturelles, d'emplois, d'attractivité. Aussi, en lien avec la Communauté de communes Millau Grands Causses, le Parc a sollicité l'Adefpat afin d'aider ces TPE à mieux anticiper les mutations des pratiques culturelles. Trois structures sont accompagnées : l'association Chakana, Music Son (magasin et école de musique) et la compagnie Le Retour d'Ulysse. Un soutien d'autant plus essentiel en cette période particulièrement impactante pour le monde de la culture.

— 27 —

**PORTEURS DE PROJETS
INDIVIDUELS**
reçus en entretien individuel



LA VIE INSTITUTIONNELLE



Directeur général des services
FLORENT TARRISSE
05 65 61 43 52 - 06 70 30 24 31
florent.tarrisse@parc-grands-causses.fr



NADÈGE GRIMAL
Chargée de mission communication
05 65 61 43 13 - 06 81 26 63 84
nadege.grimal@parc-grands-causses.fr



CORENTIN BOYER
Alternant en Master2 Sup de Pub Lyon
05 65 61 43 13 - 06 79 16 13 69
corentin.boyer@parc-grands-causses.fr

ON EN A PARLÉ!



Lancement des comptes Instagram et LinkedIn, chiffres records sur Facebook : en 2020 le Parc a augmenté sa visibilité sur la toile !

TOURISME

Randos, balades, sports de pleine nature, paysages, patrimoine : une campagne promotionnelle pour valoriser le territoire lancée pour la saison estivale 2020.

303 030

PERSONNES TOUCHÉES SUR FACEBOOK

	Communauté (nombre d'abonnés)				Nombre de publications				Portée totale (personnes touchées)				Nombre d'interactions			
	f	🐦	📷	in	f	🐦	📷	in	f	🐦	📷	in	f	🐦	📷	in
année 2020	4 997	1 170	1 260	218	197	18	42	9	733 127	13 184	22 216	61 769	72 687	1 079	1 079	565

10 NEWSLETTERS ENVOYÉES
55 SUJETS TRAITÉS

3 TOURNAGES

VIDÉO INTER PARCS OCCITANIE DÉDIÉE À LA FILIÈRE PIERRE

REPORTAGE POUR LE JT DE FRANCE 2

PROGRAMME COURT « INITIATIVES DE NOS RÉGIONS »

201 POSTS PUBLIÉS SUR FACEBOOK

LE SITE INTERNET

48 296 UTILISATEURS UNIQUES
soit 22 % de plus qu'en 2019.

Thématiques	Aménagement paysager	Energie, climat & mobilité	Développement territorial	Tourisme, rando culture & patrimoine	Ressource eau	Biodiversité
Nombre de posts	5	24	41	68	4	31
Proportion en %	2.88%	13,80%	23.56%	38.50%	2.30%	18.96%

Grands Causses gourmands



Pana cotta au roquefort et aux figues, farçou à l'agneau façon burger : ce sont les recettes proposées par Cécile Cammas pour l'ouvrage « Itinéraire gourmand dans les parcs naturels régionaux ».

La cheffe millavoise, qui officie au restaurant « Les Trois Causses » place Foch, a choisi de présenter ces mets d'une grande finesse, concoctés à partir de produits éminemment locaux. Publié aux éditions Marabout avec Hachette et la Fédération des Parcs, « Itinéraire gourmand dans les parcs naturels régionaux » est écrit par Marie-Hélène Chaplain, historienne et journaliste spécialisée dans le patrimoine et l'art de vivre. Les 98 recettes (deux par chef cuisinier) y sont illustrées par des aquarelles de Lucile Prache.

Si cet ouvrage s'appuie sur des recettes culinaires, il met aussi en évidence la tradition agricole qui les rend possibles. Sur la suggestion du Parc des Grands Causses, il met ainsi en exergue l'agropastoralisme et apporte un éclairage sur sept fermes représentant l'ensemble des Communautés de communes du territoire.

« Itinéraire gourmand dans les parcs naturels régionaux » est en vente au prix de 22€. Un très beau livre, pour le plaisir des pupilles et des papilles.

La minute Parc sur France 2



La diffusion devait commencer en octobre mais, deuxième confinement oblige, elle a été reportée au début 2021. France 2, en lien avec la Fédération des PNR de France, a réalisé une mini-série, avec le sponsoring de la SNCF, sur les territoires des parcs naturels régionaux. 31 parcs précisément, dont celui des Grands Causses ! Chaque épisode, de soixante secondes, met en lumière un acteur ou une actrice locale. Le Parc des Grands Causses a choisi Delphine Carles, maître artisan, productrice d'un Roquefort exquis et dépositaire d'un savoir-faire fromager depuis trois générations. La mini-série est bien positionnée dans la grille des programmes : juste avant le journal de 13 heures. Le volet consacré aux Grands Causses a été diffusé ce 13 janvier 2021.

A retrouver sur www.france.tv !

Le Parc expliqué aux écoliers



Un jeu-découverte du Parc naturel régional et de son territoire est désormais proposé aux enfants des classes primaires. Les élèves du cours moyen de Paul-Bert (Millau) l'ont étrenné !

Juju le Curieux (alias Julien, l'animateur des « Curiosités du Parc ») s'est volatilisé. Vive inquiétude au Parc des Grands Causses : il convient de le retrouver dans les meilleurs délais. La mission va incomber à des détectives en herbe : des écoliers du primaire, en visite au Parc, qui ne s'attendaient sans doute pas à ça.

Avec la carte touristique du Parc comme document de référence, les enfants vont alors résoudre des énigmes au gré de posts Instagram et Snapchat. Une manière amusante de découvrir leur bassin de vie et les thématiques fortes du Parc : la préservation de la ressource en eau, la protection des paysages, le déploiement de mobilités douces, la valorisation de la brebis Lacaune... À la fin (attention spoiler !), ils tomberont sur une lettre de Juju leur révélant qu'il est parti en rando-itinérance sur le territoire.

Directeur, chargés de mission, accueil : c'est tout le Parc qui se prête au jeu !

Un jeu scénarisé et mis en scène par le service communication, qui permet de découvrir le Parc avec des yeux d'enfants.

“

En 2020, nos modes de travail ont été impactés par la crise sanitaire liée au COVID19 avec une montée en puissance du télétravail et le recours à des outils numériques permettant le dialogue, la coordination et le travail de groupe à distance.

Ce changement s'est opéré avec force au sein du pôle secrétariat général qui jusqu'en 2020 n'avait quasi pas recours à ces modes de fonctionnement. La capacité d'adaptation a été remarquable. Les résultats obtenus grâce à cette expérience forcée permettent d'ouvrir d'autres horizons et engendreront une ouverture plus élargie du télétravail.

Le pool comptabilité doté d'ordinateurs portables a trouvé rapidement ses marques et, a gardé sa capacité maximale de travail.

Les secrétaires et agents d'accueil se sont servis d'outils personnels pour maintenir les tâches incontournables et se mettre à disposition des chargés de mission avec notamment la relecture de la charte en cours de rédaction.

En début d'année, le référent technique a accompagné l'installation de la maison de la Région au rez-de-chaussée du bâtiment. Durant le confinement, il a poursuivi son activité en effectuant quelques retours au siège. Il a profité du moment pour impulser et coordonner les travaux de mise aux normes de l'ascenseur. Son rôle d'agent de prévention s'est renforcé avec l'épidémie : mise en œuvre des directives internes (désinfections, gestes barrières...), contrôle de leur mise en application par le personnel et par les intervenants extérieurs (prestataire ménage,...).

Les missions transverses du pôle se sont poursuivies en 2020. Quelques particularités sont venues accroître le plan de charge :

Sur le volet ressources humaines avec

- le contrôle URSSAF
- la crise sanitaire qui a nécessité la rédaction et la mise en œuvre de protocoles et de directives internes.

Sur le volet institutionnel avec le renouvellement des instances et l'installation après élection du nouveau Président, du nouveau bureau et comité syndical



Directrice générale adjointe
MARIE-LAURE GUIBERT

05 65 61 43 53

marielaure.guibert@parc-grands-causses.fr

PÔLE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL & LOGISTIQUE



MARYLINE AUZUECH

Agents d'accueil

05 65 61 35 50

info@parc-grands-causses.fr



NICOLE COSTECALDE



MARIE-JOSÉ CAMBEFORT

Assistante de gestion comptable

05 65 61 43 54

mariejo.cambefort@parc-grands-causses.fr



MARC DELMAS

Gestionnaire administratif et financier

05 65 61 43 68

marc.delmas@parc-grands-causses.fr



ISABELLE FAVIER

Secrétaire de direction

05 65 61 43 52

isabelle.favier@parc-grands-causses.fr



JEAN-LOUIS POLYCARPE

Référent technique

Assistant de prévention

05 65 61 43 58 - 06 17 89 28 50

jeanlouis.polycarpe@parc-grands-causses.fr

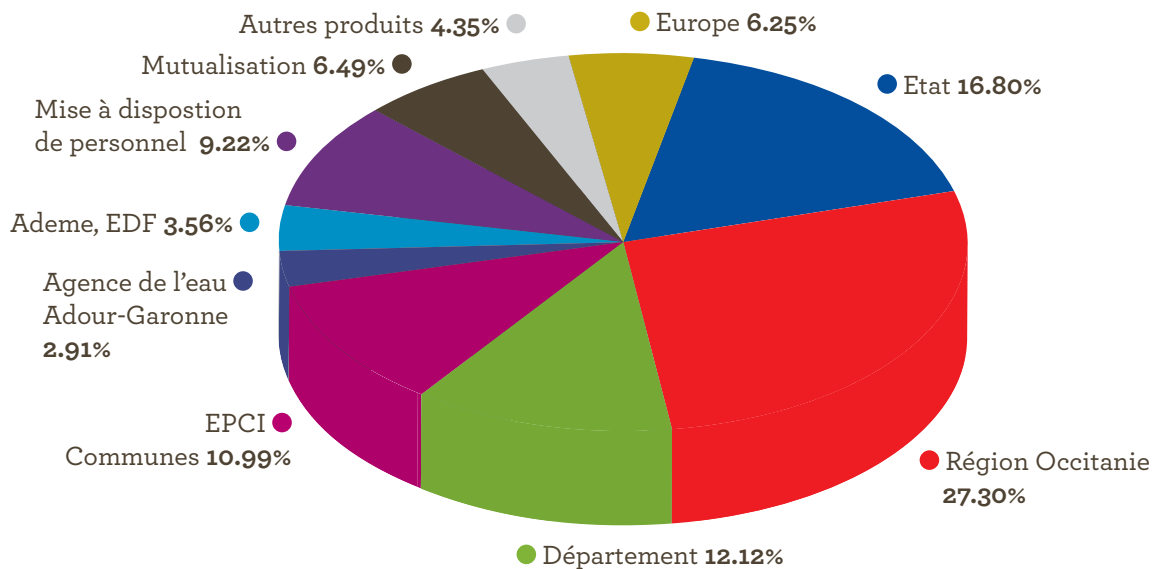
LES DONNÉES FINANCIÈRES

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	PROGRAMME D' ACTIONS	STRUCTURE SYNDICAT MIXTE	TOTAL
FONCTIONNEMENT	569 966,64	1 615 758,97	2 185 725,61
INVESTISSEMENT	150 577,61	223 104,31	373 681,92

RECETTES TOTALES

2 866 336,88



LE SYNDICAT MIXTE

RICHARD FIOI, TROISIÈME PRÉSIDENT DU PARC DES GRANDS CAUSSES

Richard Fiol est, depuis septembre, le nouveau président du Parc naturel régional des Grands Causses. Il succède à Alain Fauconnier.

Âgé de 72 ans, Richard Fiol a effectué sa carrière professionnelle dans l'armée, jusqu'au grade de général, comme pharmacien chef des services de classe normale et directeur du centre de traitement de l'information médicale au service de santé des armées.

Maire de Nant depuis 2014, Richard Fiol connaissait bien le Syndicat mixte du Parc avant même son élection car il y représentait la Communauté de communes Larzac et Vallées, s'impliquant fortement dans les enjeux de transition écologique.

Richard Fiol a été élu à la présidence du Syndicat mixte par 36 voix et cinq bulletins blancs.

Il est le troisième président du Parc naturel régional des Grands Causses, après René Quatrefages et Alain Fauconnier.

CAROLE DELGA, PREMIÈRE HÔTE DE MARQUE POUR LE NOUVEAU BUREAU

Quelques jours après son élection, le nouveau Bureau syndical a accueilli Carole Delga, présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée. Lors d'une réunion de travail le 30 septembre, Carole Delga a pris connaissance de l'avancement du projet de Charte 2022-2037, à la co-construction duquel participe la Région. Cette rencontre a permis de mettre en lumière la concordance entre les politiques régionales et les actions du Parc des Grands Causses, dans des domaines aussi cruciaux que la résilience au changement climatique, les nouvelles mobilités, la protection de la biodiversité, la valorisation de la filière bois, l'alimentation saine et les circuits courts.



LE BUREAU SYNDICAL

À chaque membre du Bureau syndical du Parc, revient désormais une délégation opérationnelle. À commencer par le président Richard Fiol, qui en assumera même trois : SCoT, Aménagement-paysage et suivi de la Charte, Culture et patrimoine.

Président :

Richard FIOIS

Vice-Présidente représentant la Région Occitanie

Emmanuelle GAZEL

Vice-Président représentant le Département de l'Aveyron :

Christophe LABORIE

Vice-Présidente représentant les Communes urbaines :

Nathalie MARTY

Vice-Président représentant les Communes rurales :

Jean-François DUMAS

Vice-Président représentant les Communauté de Communes :

Bernard SIRGUE

Membres :

Jacques ARLES

Séverine PEYRETOU

Cyril TOUZET

HOMMAGES

L'un était maire de Montclar depuis seulement cinq mois, l'autre venait de mettre fin à deux mandats de maire de Saint-Georges-de-Luzençon dont un comme président de la Communauté de communes Millau Grands Causses. Louis Imbrenda et Gérard Prêtre sont décédés respectivement en septembre et novembre. Leur disparition a suscité une vive émotion, tant l'un comme l'autre étaient investis pour leur territoire et témoignaient d'un grand respect de la chose publique comme d'une attention constante envers leurs concitoyens. Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses tient à leur rendre ici hommage.

REPRÉSENTANTS TITULAIRES

REGION OCCITANIE	Emmanuelle GAZEL - Vice-Présidente
	Zina BOURGUET
	Monique BULTEL HERMENT
	Jean-Luc GIBELIN
	Aurélie MAILLOLS
	Jean-Sébastien ORCIBAL
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'AVEYRON	Christophe LABORIE - Vice-Président
	Annie BEL
	Jean-François GALLIARD
	Émilie GRAL
	Christel SIGAUD LAURY
	Danielle VERGONNIER
COMMUNAUTES DE COMMUNES	
SAINT-AFFRICAIN, ROQUEFORT, 7 VALLONS	Bernard SIRGUE - Vice-Président
	Sébastien DAVID
	Gérard CAILHOL
CAUSSES À L'AUBRAC	Sébastien CROS
LARZAC ET VALLÉES	Richard FIOL - Président
MILLAU-GRANDS-CAUSSES	Joël ESPINASSE
	Mathieu LAMBRECHT
	Christian BOUDES
	Philippe LEPETIT
	Séverine PEYRETOU
Bouchra EL MEROUANI	
MONTS, RANCE ET ROUGIERS	Cyril TOUZET
MUSE ET RASPES DU TARN	Mathieu HENRY
COMMUNES URBAINES	
SÉVÉRAC D'AVEYRON	Nathalie MARTY - Vice-Présidente
MILLAU	Michel DURAND
	Catherine JOUVE
	Philippe RAMONDENC
	Thierry PEREZ-LAFONT
SAINT-AFFRIQUE	Céline RENAUD
COMMUNES RURALES	
Terroir « Le Causse Noir, les Gorges de la Dourbie et de la Jonte »	Jean-François DUMAS - Vice-Président
Terroir « Le Causse du Larzac, Pays templier et hospitalier »	François RODRIGUEZ
	Jean-Michel PINAULT
Terroir « Le Millavois »	Bernadette PAILHAS
Terroir « Le Pays de Roquefort, le Saint-Affricain et les Rougiers »	Loïc ALMERAS
	Jonathan COSTES
	Jean-François ROUSSET
	Jean-Marie BODT
	Bastien GIACOBBI
Terroir « Le Sévérageais »	Michel LEBLOND
	Michel SIMONIN
Terroir « Les Raspes du Tarn et les Marches du Lévezou »	Jean-Michel LADET
	Arnaud VIALA
	Jacques ARLES
	Jean-Luc CRASSOUS

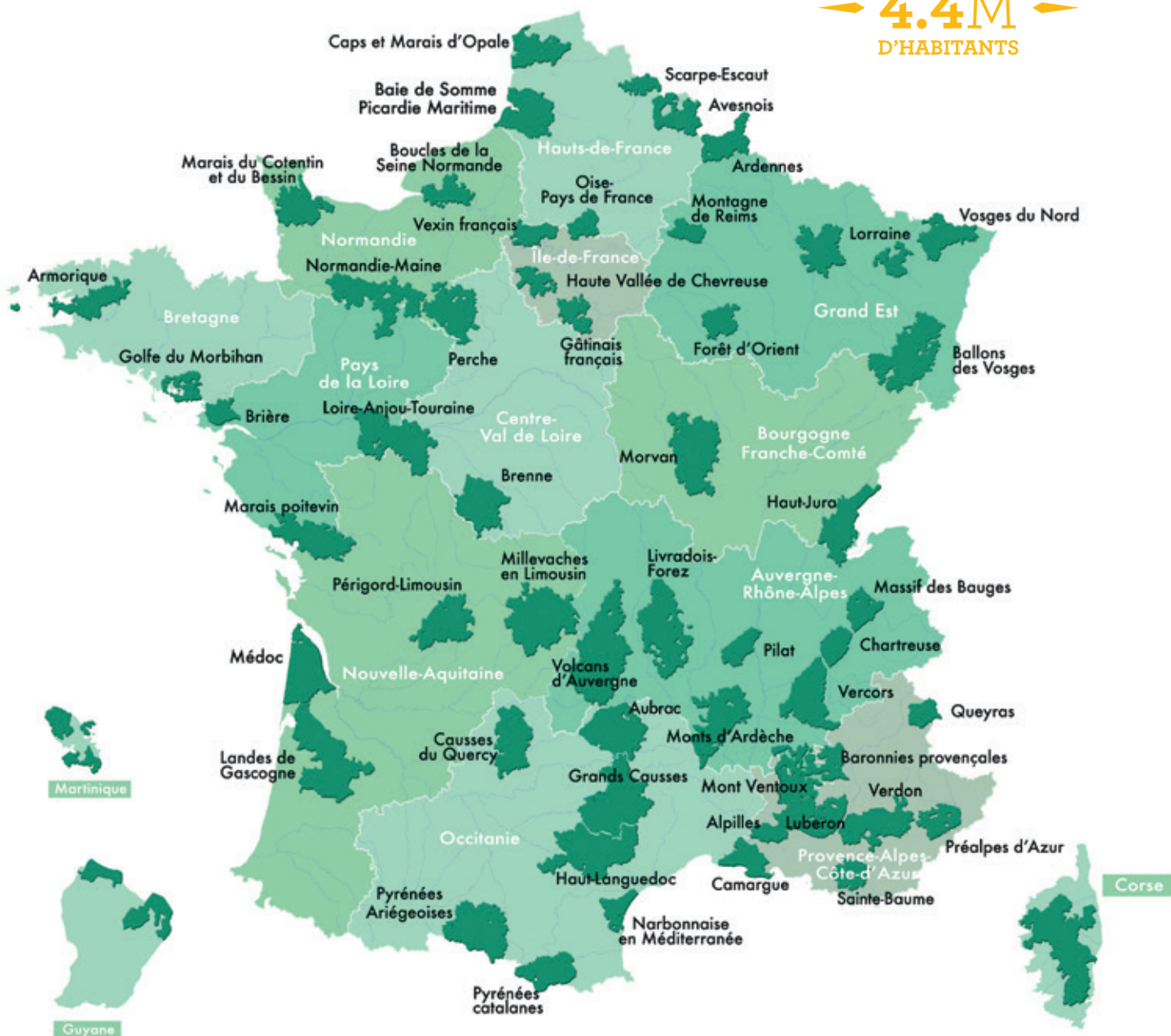
56 Parcs naturels régionaux de France



9M
D'HECTARES

16.5%
DU TERRITOIRE FRANÇAIS

4.4M
D'HABITANTS





..... ◆◆◆

PARC NATUREL RÉGIONAL DES GRANDS CAUSSES

71, boulevard de l'Ayrolle
BP 50126 - 12 101 Millau cedex
05 65 61 35 50
info@parc-grands-causses.fr
www.parc-grands-causses.fr



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Florent Tarrisse

*

COORDINATION
Nadège Grimal

*

RÉDACTION
Pierre-Emmanuel Parais

*

CRÉDITS PHOTOS
©PNRGC

*

IMPRESSION
Rapport d'activités tiré à 500 exemplaires en février 2021
Imprimé sur papier recyclé, à partir d'encre à base
végétale par Imprimerie du Progrès.

*

CONCEPTION GRAPHIQUE
UnderKult®